L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey

Imprimé en France
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Courrier gratuit, bimensuel et indépendant

Un vrai journal gratuit d'information

n°231 DU 29 AVRIL AU 13 MAI 2021

Site : www.lhebdoduhautjura.org

SAINT-CLAUDE

Près de 800 personnes pour soutenir MBF Aluminium

Voir pages 4, 5

DOSSIER HABITAT

Retournez le journal 5 pages

LES ACTUALITÉS

OYONNAX - Journée Nationale des Victimes et Héros de la Déportation page 16

- 100% des foyers du Jura raccordables à la fibre d'ici 3 ans page 2
- Hommage à Louis Vilpini page 3
- Centre Hospitalier Louis Jaillon page 6
- Cérémonie de la Grotte du Mont page 11
- Régions/Sports pages 11 à 17
- P. A. - Offres d'emploi page 18

Edito

Prendre le temps de dire merci !

Dans cette période difficile pour tout le monde, je tenais à remercier nos correspondants, acteurs de la vie sur leurs territoires et pour notre journal, ainsi que nos livreurs, dépositaires et bien sûr mon équipe, Annabelle, notre commerciale, Alex, notre journaliste, qui chacun dans leur rôle réalisent des prouesses à mes côtés pour notre journal tous les 15 jours.
Si cela est possible, c'est surtout grâce à nos annonceurs en publicités, les collectivités, chefs d'entreprises, artisans, qui nous font confiance pour nous permettre de pérenniser nos éditions dans un contexte très difficile.
Je remercie tout autant, nos lecteurs et nos abonnés pour leur fidélité, de plus en plus nombreux, c'est un réel encouragement pour l'avenir de notre journal et pour notre équipe.
Encore un grand merci à tous en espérant bientôt sortir de cette période de Covid et que la vie reprenne un cours normal.

Dominique Piazzolla
Directeur fondateur

La recette d'Annabelle

Gâteau flocon du Haut-Jura

Ingrédients :
Génoise :
- 6 œufs
- 1 sachet de sucre vanillé
- 150 g de sucre en poudre
- 55 g de farine
- 55g de fécule de maïs (Maïzena)
Pour la garniture :
- 250 g de framboises (ou fraises) fraiches ou surgelées
- 65 cl de crème entière liquide
- 30 g de sucre glace
- 150 g de de chocolat blanc pâtissier ou en copeau
Préparation :
- La génoise : Préchauffer le four à 165° et beurrer le moule.
- Séparer les 6 blancs des 6 jaunes d'œufs.
- Dans un saladier, battre les jaunes d'œufs, 150g sucre en poudre et le sucre vanillé jusqu'à ce que la préparation fasse un ruban.
- Tout en continuant de battre, ajouter peu à peu 55g de farine, 55g de fécule de maïs
- Monter les blancs en neige très fermes.
- Incorporer-les petit à petit et très délicatement à la pâte.
- Verser dans un moule beurré (ou en silicone) de 20cm de diamètre maxi puis mettre au four environ 30 mn.
- A la sortie du four, laisser le biscuit 5 à 10 mn dans son moule puis le démouler et le laisser refroidir sur une grille.
- Une fois la génoise refroidie séparer en 2 dans le sens de l'épaisseur pour obtenir 2 disques
- La garniture : Rincer les framboises et les égoutter si elles sont fraiches ou les sortir du congélateur si elles sont congelées.
- Monter en chantilly les 65 cl de crème.
- Dès que les blancs commencent à être fermes, ajouter progressivement sans cesser de battre les 30g de sucre glace.
- Placer une moitié de la génoise dans votre plat de service puis nappez-la de chantilly, répartir les framboises dessus et les couvrir d'un peu de chantilly.
- Poser l'autre moitié de génoise par-dessus et recouvrir le tout du reste de chantilly dessus et sur les côtés.
- Mettre le gâteau au frais au moins 15 min afin que la chantilly durcisse un peu
- Pour finir recouvrir totalement le gâteau des copeaux de chocolat blanc.
Votre maitre sommelier vous conseille d'accompagner ce gâteau avec du crémant Pignier de Montaigu.
Retrouvez la vidéo de la recette sur notre page Facebook et sur le site du journal.

100% des foyers du Jura raccordables à la fibre d'ici 3 ans

Signature de la DSP Fibre pour 30 ans

Clément Pernot, Président du Conseil départemental du Jura, et David Elfassy, Président d'Altitude Infra ont officialisé hier, 15 avril, la délégation de service public affermo-concessive de 30 ans. Attribuant à l'opérateur la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau THD du Jura, elle vise à compléter intégralement la couverture fibre du département. Un réseau entièrement financé par l'opérateur.

Le réseau Altitude infra portera à 100% la couverture des foyers, entreprises et sites publics jurassiens en fibre optique d'ici 3 ans. Il concerne 137.700 prises. 85.700 nouvelles prises seront à déployer en concession d'ici début 2024 et les 52.000, issues du Réseau d'Initiative Publique (RIP) régional en cours sur le département, seront reprises en affermage à compter de 2034. Le RIP de 1re génération est un réseau de collecte desservant des zones d'activité du département, il est repris en affermage dès 2021 par Altitude Infra.

Aucune subvention publique

Altitude Infra investit 167 millions d'euros en fonds privés et assure ainsi le financement complet du réseau du Jura.
A l'instar de la DSP de L'Yonne (Yconik by Altitude Infra), de l'AMEL de la Côte d'Or (Coraï by Altitude Infra) et des Landes (PiXL by Altitude Infra), aucune subvention publique n'est demandée.

Implantation et emplois locaux

Entièrement dédiée au service du territoire, cette DSP débouchera rapidement sur la mise en place d'une structure locale de l'opérateur, nécessitant le recrutement de 20 collaborateurs, et fera largement appel à des partenaires industriels implantés dans le département. Dans des cantons où l'emploi est une préoccupation majeure, une attention particulière a été portée à l'insertion (10% du total des heures de travail) et à la formation des publics concernés.

Les Jurassiens à l'heure du très haut débit

Opérateur neutre et ouvert, Altitude Infra mettra à profit des Jurassiens ses accords-cadres déjà passés avec les opérateurs d'envergure nationale (Orange, SFR, Free et Bouygues Telecom) et son savoir-faire pour accueillir les opérateurs alternatifs de proximité, afin d'assurer aux particuliers et aux entreprises la fourniture d'offres fibre variées et compétitives.
Pour le Conseil Départemental du Jura : *«Il s'agit de l'un des chantiers majeurs pour les mois et années à venir, propre à transfigurer le territoire. Le choix de la Délégation de Service Public, fait par les élus départementaux, permettra un véritable pilotage des différentes étapes de l'aménagement, par le Département, afin que l'intérêt jurassien soit servi. La lutte contre le décrochage numérique de l'ensemble du territoire jurassien aura été l'un des grands soucis de ces dernières années, quant à la politique du Département. Ainsi, chaque foyer, entreprise, administration, centre d'éducation et de loisirs, et lieu de santé jouiront de ce saut technologique indéniable. La confiance avec l'entreprise Altitude Infra sera de mise, et le Conseil départemental souhaite que chacun se saisisse des opportunités qu'offre la FttH(1)».*
«Nous nous réjouissons de la confiance accordée par les élus du Conseil départemental du Jura. Cette nouvelle délégation de service public renforce notre présence dans l'Est de la France et notamment en Région Bourgogne Franche-Comté. Forts de nos engagements, le Jura sera couvert à 100% en fibre, en même temps que l'ensemble des départements français» explique par ailleurs David Elfassy, Président d'Altitude Infra.
(1) Fiber to the Home = fibre jusqu'à l'abonné

Marie-Guite Dufay candidate

Première présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay a confirmé, ce jour, qu'elle sera candidate à un second mandat lors des prochaines élections régionales les 20 et 27 juin.

Elle mènera une liste de gauche, s'appuyant sur les forces du Parti socialiste, du Parti radical de gauche et du Parti communiste français. Une large place sera réservée à la société civile.
Après avoir réalisé la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté, Marie-Guite Dufay est depuis plus d'un an mobilisée pour sauvegarder les emplois, amplifier les actions de solidarité et protéger les Bourguignons-Francs-Comtois face à la crise sanitaire et économique sans précédent provoquée par l'épidémie de COVID-19.
«Il est essentiel de poursuivre une action régionale ambitieuse, en faveur des emplois et de l'économie, de l'environnement et de la biodiversité, des territoires et de la solidarité : c'est dans ce contexte que je souhaite solliciter à nouveau la confiance des Bourguignons-Francs-Comtois.
Alors que les populismes exacerbent les haines et les peurs, je souhaite à l'inverse fédérer autour des axes qui ont toujours structuré mon action : la fraternité, l'innovation, l'écologie.
En tant que Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, j'ai poursuivi des objectifs basés sur mes convictions et mon expérience. Foi inébranlable dans la recherche, car là se trouvent les innovations futures de nos entrepreneurs et donc les emplois de demain. Un investissement massif pour la formation, cardinale pour chacun puisse, tout au long de sa vie professionnelle, adapter ses compétences. Engagement clair pour la protection de l'environnement, avec des moyens consacrés aux transitions nécessaires, pour l'agriculture, l'habitat, les mobilités, car il y a urgence à agir et à changer d'échelle. Foi inébranlable dans le service public, notre patrimoine commun.
Nous aurons besoin de tous et toutes, pour continuer à bâtir une Bourgogne-Franche-Comté forte, écologique, solidaire. Une région-stratège qui innove, qui crée, qui entreprend. Une région qui agit, qui protège».

Hommage à Stéphanie Monfermé

Comme de nombreuses municipalités en France, la mairie de Saint-Claude a rendu hommage à Stéphanie Monfermé, lundi 26 avril.
Vendredi 23 avril, Stéphanie Monfermé, une policière de 49 ans a été tuée dans son commissariat des Yvelines, à Rambouillet, par un ressortissant Tunisien radicalisé de 36 ans. Lundi 26 avril une cérémonie était organisée à Rambouillet et un appel avait été lancé afin que dans toute la France les personnes se rassemblent devant les commissariats, les gendarmeries et les mairies de chaque commune.
La municipalité de Saint-Claude a tenu à rendre hommage à Stéphanie Monfermé. Lundi 26 avril à 17h.30, à l'Hôtel de Ville, une minute de silence a été respectée en mémoire de l'agente administrative du Commissariat de Police de Rambouillet. Herminia Elineau, 1re adjointe, représentait le maire. Elle était entourée d'autres membres de la municipalité, dont Philippe Lutic, 8e adjoint délégué à la Police et à la Sécurité et trois représentants de la police municipale. **A.M.**

Association «Enfance et partage»

Créée en 2015, l'association «Enfance et partage», portée à Saint-Claude par Mme Olga Gosse, s'active pour venir en aide aux enfants de la rue en Côte d'Ivoire.

Réellement active depuis 2019, l'association basée 3 rue de la Glacière à Saint-Claude, récolte des fournitures pour les distribuer en Côte d'Ivoire. L'objectif est d'aider les enfants de la rue en les réinsérant dans la société par le biais de l'éducation notamment.
Pour toutes les personnes qui souhaiteraient faire un don :
Tél. 07.51.15.45.22
Mail gosseolga27@gmail.com

Louis Vilpini président des Anciens du Maquis du Haut-Jura nous a quittés le 9 Avril dernier, tout un symbole !

Louis Vilpini laisse un grand vide

Louis Vilpini est né le 26 octobre 1922 à Russey dans le Doubs. Il est décédé le 9 avril au Mont Bayard dans sa 99e année.

La crémation a eu lieu à Lons-le-Saunier dans l'intimité familiale, avec la présence de quelques amis Sanclaudiens. Ses cendres seront dispersées certainement à la Borne au Lion en juillet, comme pour Jean Bourgeat. Bien sûr, Louis Vilpini laisse un grand vide derrière lui, avec une vie bien remplie, tant professionnelle que dans la transmission d'un passé de résistant.

Louis avait trois frères, Dominique (1916), Marius (1917), Laurent (1923) et une sœur, Rose (1921).

Louis Vilpini a eu deux fils, Richard en 1951 et Franck en 1967.

Reconnaissance

En 1983, il reçoit la Croix du Combattant Volontaire avec barrette «Guerre 1939-1945», puis en 2005, la Médaille Militaire par le décret du 25 avril 2005. En 2010, il se voit remettre le diplôme d'Honneur de Porte-Drapeau de l'Association des Anciens du Maquis de l'Ain et du Haut-Jura, après 35 ans de fidélité.

Il a été président du Maquis du Haut-Jura de 2013 à son décès.

Vie professionnelle

En 1957, Louis Vilpini obtient son diplôme de moniteur de conduite. En 1958, il reçoit un diplôme d'honneur lors d'un stage à Montlhéry. A ses débuts, il est Taxi-Moniteur d'auto-école, puis moniteur poids-lourds, transport en commun. Il va exercer son métier sur la région de Saint-Claude pendant 30 ans, jusqu'en 1987, date à laquelle il prend sa retraite à l'âge de 65 ans. Plus de 5000 personnes ont passé le permis de conduire avec lui, tous s'en souviennent.

Dominique Piazzolla

Hommage à Louis Vilpini

C'est avec une grande tristesse que les membres de notre association Mémoire de la Résistance et du Maquis de l'Ain et du Haut-Jura ont appris le décès de monsieur Louis Vilpini.

Président des Maquis du Haut-Jura Service Périclès, il siégeait également à notre conseil d'administration et se trouvait toujours présent lors de nos assemblées générales et de nos cérémonies commémoratives.

C'est grâce à des hommes comme Louis Vilpini qui le moment venu n'ont pas hésité à s'engager pour leur patrie afin d'empêcher l'occupant de s'installer, le harceler et finalement participer à la victoire des Alliés, pour que nous tous aujourd'hui ayons cette chance de vivre dans un pays libre.

Courageux et ne se posant pas de questions, il a rejoint le Maquis pour défendre son pays, pour défendre sa France, fidèle à ses convictions.

Aujourd'hui nous perdons une figure de la Résistance, en lui rendant hommage nous lui disons merci Monsieur Vilpini.

Evoquer la mémoire de Louis Vilpini, c'est se souvenir de cet homme que nous avions beaucoup de plaisir à rencontrer, attachant et avec beaucoup d'humour il avait le pouvoir de nous captiver et nous émouvoir lorsqu'il nous contait son action dans la résistance et son engagement pour le devoir de mémoire.

Louis Vilpini nous a quittés quelques jours après Jean-René Bourgeat de Saint-Claude autre adhérent à notre Association pour qui nous aurons également une pensée.

C'est en tant que présidente de Mémoire de la Résistance et des Maquis de l'Ain et du Haut-Jura, des membres du Conseil d'administration que j'adresse à leurs familles nos très sincères condoléances.

Aline MARET-GUELPA
Présidente de Mémoire de la Résistance et des Maquis de l'Ain et du Haut Jura

Mes adieux à Louis et Jean

Comme beaucoup de concitoyens Jurassiens et d'ailleurs, j'apprends les décès de Louis VILPINI et Jean BOURGEAT, deux figures incontournables du paysage de notre histoire Haut-Jurassienne.

Je suis personnellement très affecté par ces deux disparitions car j'ai eu le bonheur et la chance de les côtoyer dans de nombreuses commémorations liées aux souvenirs de cette terrible guerre de 1939/45 (et plus particulièrement pour tout ce qui gravitait autour des différentes manifestations liées au Site des Amis de La Borne au Lion, haut lieu de la Résistance Jurassienne).

Vous étiez deux HOMMES remarquables de par les engagements que vous avez eus pour défendre notre France, la Résistance dans laquelle vous vous êtes engagés pour combattre cet ennemi aux méthodes barbares et la Déportation aux horreurs indescriptibles que vous avez connu, toutes ces situations qui ont coûté la vie à tant de nos compatriotes.

A vos côtés, j'ai apprécié ce qu'était la modestie, l'engagement et l'amour de la Nation.

Vos propos à la richesse inestimable m'ont si souvent émus et étaient empreints de tant de valeurs humaines remarquables.

Malheureusement la vie en a décidé ainsi et vous nous avez quittés.

Mais je souhaiterais qu'en ces périodes si compliquées à tous les niveaux, vous soyez et vous restiez des EXEMPLES pour tous celles et ceux qui aujourd'hui ont perdu le sens et les valeurs de cette devise Républicaine qui figure sur le fronton de nos Mairies «LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE».

Merci à mes si chers Amis Louis et Jean pour tout ce que vous avez donné à notre Nation.

Je ne vous oublierez jamais.

Mes amitiés attristées à vos familles réciproques.

Christian DAVID
Ancien Maire de La Pesse.
Ancien Conseiller Départemental du Jura.

Les deux amis, Louis Vilpini et Gino Lazzarotto, lors d'une cérémonie à la Borne au Lion.

Hommage à Louis Vilpini

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Louis Vilpini survenu le 9 avril dernier.

Depuis plus de 20 ans, Louis était un fidèle participant du Rassemblement du Souvenir de la Borne au Lion chaque 3e dimanche de juillet.

En janvier 2011, en même temps que Gino Lazzarotto, Louis devient membre du conseil d'administration des «Amis de la borne au lion et du Crêt de Chalam» représentant les anciens Résistants.

Malgré la distance, Louis ne manquait aucune réunion. Avec lui, celles-ci étaient toujours «dynamiques». Au sein d'un groupe bien plus jeune, il était à la fois le guide et le sage. Nos séances de travail étaient ponctuées par de nombreuses anecdotes, souvenirs de cette époque de la guerre de 40.

Pendant une dizaine d'années, d'une voix chevrotante mais déterminée, Louis ouvrait le Rassemblement commémorant le souvenir de la Résistance dans l'Ain et le Haut-Jura à la Borne au Lion. Puis il proposa d'être celui qui hisse les couleurs en tout début de cérémonie : cet acte symbolique était un rituel qu'il accomplissait avec honneur, fierté et émotion. Ces dernières années, Louis partageait ce moment avec un enfant, rappelant ainsi sa volonté constante de transmettre et de se souvenir.

Louis était un pilier de notre association.

Sur le site même de la Borne au Lion, auprès d'associations ou dans les écoles, Louis n'a cessé de raconter et d'expliquer la Résistance et l'esprit de celle-ci.

Le «devoir de mémoire» est le sens qu'il avait donné aux dernières années de sa vie. C'est aussi son message à nous tous aujourd'hui.

Jean-Yves Comby
Président de l'association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam.

En 2014, Jean-Yves Comby, au micro, entouré de M. Joël Bourgeot, sous-préfet de Saint-Claude, Christian David, maire de La Pesse et Louis Vilpini.

Louis Vilpini était le dernier combattant de la France Libre en Franche-Comté.

Quelle leçon difficile, dire au revoir à un ami

Louis était devenu au fil des années un grand ami pour Dominique et Sophie, au journal L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey. Il passait régulièrement et avait sa chaise derrière nous au travail, il venait boire un café, passait un moment avec nous. Nous avons beaucoup appris de lui, nombre d'histoires retracées sur une période qui l'avait profondément marquée, la résistance. Le territoire, il le connaissait parfaitement, nous ajoutant une anecdote lorsque nous nous renseignons vers lui.

Passeur de mémoire, témoin d'un passé douloureux, il ne manquait aucune cérémonie de notre région. C'est certainement celle de la Borne au Lion en juillet à la Pesse qui lui tenait le plus à cœur.

Louis était une personne sensible, combien de fois a-t-il été ému en nous parlant de ses frères, de ses amis de la résistance, mais il tenait à en parler, nous l'écoutions. Un échange fort pour ne pas oublier, ne jamais oublier notre Histoire. Celle de notre liberté. Louis, c'était aussi un jardinier passionné, nous avions plaisir à échanger avec lui. Il avait si bien aménagé son coin de jardin où il aimait prendre du temps, nous montrer ses cultures lorsque nous passions.

Aujourd'hui, Louis Vilpini, président des Anciens du Maquis du Haut-Jura et dernier combattant de la France Libre en Franche-Comté nous a quittés, il rejoint son ami, Jean Bourgeat, curieusement parti quelques jours avant lui. De là-haut, ils reprendront leurs conversations, assis sur un banc.

Merci Louis pour nous avoir transmis tant de choses, merci pour avoir tant donné à la jeunesse lors de tes multiples interventions.

Sophie Dalloz et Dominique Piazzolla

Cérémonie à la Borne au Lion en 2017, de gauche à droite, Pierre Garnier (Pierrot), Marcel Duchot (Sacha), Gino Lazzarotto, Louis Vilpini (Camp divers) et Raymond Jeanvion (Belot).

Rencontre avec des élèves et professeurs

Louis Vilpini, résistant et Jean Bourgeat, déporté, témoignaient ensemble de leur passé devant des collégiens.

En janvier 2017, ils avaient rencontré des élèves de 3e et 4e, du collège Notre Dame à Morez, pour un «Devoir de mémoire».

Le 17 octobre de la même année, Louis Vilpini et Jack Costa, rejoignaient les professeurs et élèves de 3e pour la visite du camp de Natzweiler – Struthof.

«Souvent, on dit que l'histoire se répète. Et pourtant, il ne faut pas oublier le passé, car il permet de mieux vivre le présent et l'avenir. Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre».

(Winston Churchill)

D.P.

MBF Aluminium
Un élan de solidarité pour les salariés
Près de 800 personnes se sont mobilisées pour soutenir MBF Aluminium dans les rues de Saint-Claude, le samedi 17 avril

En amont, les salariés et les syndicats avaient déjà mené plusieurs actions. Mardi 6 avril, une centaine de salariés se sont rendus devant le site de PSA à Sochaux. Jeudi 8 avril deux bus de salariés sont montés à Paris pour manifester devant le siège de Renault. Lors de cette journée une délégation a été reçue à l'Assemblée nationale et à Bercy. Mercredi 14 avril une opération escargot a été organisée jusqu'à Lons-le-Saunier, les représentants des syndicats ont ensuite été reçus par M. le préfet du Jura David Philot. Vendredi 16 avril les représentants syndicaux sont venus à la rencontre de Gabriel Attal, le porte-parole du gouvernement, à Lons-le-Saunier.

Ce samedi 17 avril avait lieu une manifestation de soutien aux salariés de l'entreprise MBF Aluminium. Le cortège a démarré du grand pont et a ensuite rejoint la sous-préfecture de Saint-Claude à 14h. Un arrêt symbolique s'est effectué jusqu'à 14h.30. Ensuite, le cortège a repris son chemin en traversant le centre-ville de Saint-Claude. Un arrêt devant la mairie a également eu lieu. Le rassemblement s'est finalement arrêté sur la Place du 9 avril 1944, où une estrade avait été installée. Près de 800 personnes ont écouté les discours des personnalités et élus présents. A savoir, Naïl Yalcin, représentant l'intersyndical, Philippe Martinez, secrétaire général de la C.G.T., Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, Jean-Louis Millet, maire de Saint-Claude, Raphaël Perrin, président de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, Clément Pernot, président du département du Jura, Francis Lahaut, au nom du CODESOHO, Georges Roat, président de l'U.C.I. de Saint-Claude, M. le représentant de la région métallurgie CFDT. Un message de Farid Lagha a également été lu et M. Dominique Letourneux a pris brièvement la parole.

(Suite Page 5)

Naïl Yalcin lit son discours aux côtés des représentants de l'Intersyndical.

Naïl Yalcin

D'abord, Naïl Yalcin a pris la parole, en tant que représentant de l'intersyndical. Il expliquait le fonctionnement financier de l'entreprise Sanclaudienne *«Notre entreprise compte à ce jour 280 salariés, nos principaux clients sont Renault pour 25% et PSA pour 75% du chiffre d'affaires»*. C'est en partant de ce constat que les problèmes actuels s'expliquent *«Les leviers de la pérennité de MBF ne sont plus du ressort des salariés, mais dépendent directement de PSA et plus particulièrement de Renault, qui ne respecte pas les engagements de volumes qu'il a contracté initialement avec MBF»*, précise Naïl Yalcin. Il ajoutait également que la situation des fonderies est délicate sur l'ensemble du territoire français *«La casse des fonderies, de l'emploi et des territoires s'amplifie, des milliers d'emplois sont menacés dans les fonderies intégrées et les sous-traitants comme nous»*. M. Yalcin est également revenu sur les aides versées aux entreprises nationales pendant cette crise sanitaire *«Gavé d'argent public le patronat profite de la situation actuelle pour accélérer les restructurations, les reculs sociaux et l'austérité salariale dans les entreprises»*. Il concluait sur la nécessité de mener ce combat de manière unie *«Tous ensemble agissons pour ne pas subir les politiques qu'ils veulent nous imposer et continuer à produire, en France, une activité industrielle pour continuer à faire vivre notre bassin d'emploi et nos familles à Saint-Claude»*.

Philippe Martinez

La parole a ensuite été confiée à M. Philippe Martinez, secrétaire général de la C.G.T., qui avait fait le déplacement à Saint-Claude pour soutenir les salariés de MBF et leur famille. M. Martinez rappelait l'impact de la fermeture d'une usine *«Quand une usine ferme les services publics en prennent un coup et je sais qu'à Saint-Claude l'hôpital est déjà bien amputé dans ses activités avec la fermeture de la maternité par exemple»*. Il dénonçait par la suite les agissements des 2 constructeurs français *«Il n'y a pas de sous-activité, il y a un manque d'activité, parce que ce que font les 2 constructeurs français, c'est qu'ils profitent de la crise du COVID, il profite de la soi-disant baisse des ventes de l'automobile pour continuer à délocaliser et continuer à envoyer des productions dans d'autres pays. C'est ça le problème !»*. Philippe Martinez revenait sur l'aide financière perçue par Renault *«L'Etat vient de donner 5 milliards d'euros à Renault. Je peux en parler étant moi-même salarié de Renault. Ces 5 milliards ils vont servir à fermer l'usine à Saint-Claude et à licencier les salariés de Renault. C'est un scandale que l'argent public serve à supprimer des emplois !»*. M. Martinez s'interrogeait aussi d'un point de vue environnemental *«Qu'on ne vienne pas nous parler d'écologie. Quand on délocalise à l'autre bout de l'Europe, voire du monde et qu'on rapatrie par camions toutes ces pièces, elle est où l'écologie, il est où l'environnement ?»*. Dans cette même thématique il a abordé la fabrication des nouveaux moteurs *«Un moteur hybride a besoin de ces pièces qui sont devant vous, c'est un moteur thermique aidé par de l'électricité. Un moteur à l'Hydrogène, c'est un moteur thermique, c'est juste le combustible qui change. Arrêtez de vous moquez de nous, on connaît notre boulot, il y a du savoir-faire»*.

MBF Aluminium
Un élan de solidarité pour les salariés

Marie-Guite Dufay

Ensuite, Marie-Guite Dufay, la présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, s'est exprimée. Mme Dufay montrait le soutien de la Région pour l'entreprise Sanclaudienne *«Cette fonderie qui a fait la richesse de Saint-Claude, doit être sauvée. Je suis venue vous dire que la Région est à vos côtés et que dès la semaine prochaine, malgré la fin du mandat, j'ai demandé à ce qu'il y ait une assemblée extraordinaire pour délibérer un soutien exceptionnel aux salariés de MBF. Pour que les salaires puissent être versés».*

Mme Dufay soulignait la rareté de ce choix *«Cette aide exceptionnelle, jamais nous ne l'avons fait mais le sauvetage des compétences qui sont sur ce territoire le nécessite absolument».*

La présidente a également pointé du doigt le rôle de l'Etat *«Les constructeurs ont une responsabilité énorme et l'Etat doit absolument peser sur ces constructeurs pour qu'ils soient au rendez-vous pour donner du travail. Il ne peut pas avoir d'argent public donné aux entreprises sans contrepartie».*

Marie-Guite Dufay a terminé son propos en rappelant le soutien total de la Région *«Le combat qui est le vôtre, nous le faisons nôtre entièrement à la Région, comptez sur le soutien total de la Région».*

Retrouvez page 18 la délibération de l'assemblée extraordinaire pour les salariés de MBF.

Jean-Louis Millet

Jean-Louis Millet, le maire de Saint-Claude, a pris la parole à son tour. Il livrait un constat amer *«J'ai été à plusieurs reprises visiter et rencontrer les salariés de MBF, ces jours et ces semaines dernières, j'ai été choqué de les voir abandonnés, orphelins avec une direction qui avait fuit. C'était affligeant, j'ai ressenti une grande tristesse».* M. le maire expliquait les conséquences de la possible fermeture de MBF *«Si MBF coule c'est la ville qui coule et c'est le Haut-Jura qui se retrouve en difficulté. 280 salariés avec les familles ça fait 1000 personnes dans la difficulté».* M. Millet présentait également l'ambition des repreneurs potentiels *«Il y a actuellement en lice 3 personnes intéressées, qui sont venues visiter l'entreprise. J'ai des contacts avec eux, on parle, on discute. Ils me disent quelles sont leurs intentions et il y a des intentions qui sont fortes».* Néanmoins, il notait les changements à opérer pour que les repreneurs puissent investir en toute confiance, à savoir que les constructeurs stoppent leur délocalisation, augmenter le prix de vente des pièces, avoir des aides de l'Etat et la Région, revoir l'offre de prêt de l'Etat qui a un taux trop élevé, et la nécessité d'un *«coup de pouce en cash, net de l'Etat pour accompagner le repreneur».*

Enfin, M. le maire se montrait optimiste concernant la nature du repreneur *«Le métier est connu par les salariés, ils savent travailler. Même si le repreneur est un financier n'ayez pas peur. Quand on voit dans quelle situation le fondeur a mis l'entreprise aujourd'hui, il ne faut pas avoir peur d'un financier».*

Raphaël Perrin

Raphaël Perrin, le président de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude a lui aussi montré son soutien aux salariés. M. Perrin partageait toute sa tristesse *«Je suis triste que la société MBF se retrouve une nouvelle fois dans une situation où les salariés sont dans l'inquiétude, la même souffrance qu'ils ont pu connaître il y a 10 ans».* Le président poursuivait *«L'idée même que cette entreprise, le 27 avril, puisse être en liquidation, n'est pas envisageable. C'est le bassin d'emploi de Saint-Claude, c'est le Haut-Jura qui serait touché au plus profond de ses entrailles».* Ensuite, il évoquait le rôle que les élus locaux avaient pour soutenir MBF *«En élus locaux nous restons très humbles, parce que nous savons que nos capacités sont très limitées pour influencer un certain nombre de choses et un certain nombre de décisions. La seule chose sur laquelle nous pouvons encore travailler, c'est que les 3 repreneurs potentiels puissent reprendre la société MBF dans des conditions raisonnables pour tout le monde, que l'engagement de tous soit aux côtés du prochain repreneur. Nous souhaitons qu'il soit un vrai industriel, un vrai gestionnaire pour avoir capacité à porter le savoir-faire des salariés d'MBF».*

En somme, M. Perrin évoquait que les principaux acteurs économique restent l'Etat et la Région, néanmoins *«la Communauté de communes, le maire de Saint-Claude et les élus locaux seront là pour faire tout ce qu'ils peuvent faire mais ils savent parfaitement que rien n'est acquis mais aussi qu'il faut garder l'espoir».*

Sur ce message d'espoir, le maire de Saint-Claude remontait sur l'estrade et annonçait *«Je viens de recevoir un message d'un repreneur, pour me dire de vous informer qu'il déposera une offre de reprise le 22 avril».*

REPORTAGE

Alex MAITRET
Dominique PIAZZOLLA
Photos et vidéos sur Facebook et sur le site de notre journal www.lhebdoduhautjura.org
N° 231

Clément Pernot

Clément Pernot, le président du département du Jura est aussi monté sur l'estrade pour prendre la parole.

L'occasion pour lui d'apporter le soutien du département *«Je voudrais vous exprimer au nom des conseillers départementaux, toute notre solidarité parce que vous faites partie du patrimoine Jurassien. MBF c'est l'histoire industrielle du Jura, ça fait partie de la richesse Jurassienne. C'est votre travail au quotidien qui a fait ce que le Jura est aujourd'hui».*

M. Pernot exposait sa volonté de voir une réelle réindustrialisation en France *«La réindustrialisation de notre pays ne doit pas être un leurre, elle doit être une réalité politique pour pouvoir recréer des filières tout entière».*

Concernant le département du Jura M. Pernot évoquait le lien de cause à effet entre les investissements consentis à Saint-Claude et la fermeture possible de MBF *«Nous avons gardé l'aménagement du territoire au département. Je me faisais une joie d'apporter une pierre joyeuse à la reconstruction de Saint-Claude, celle du grand plan de développement que nous menons avec La Maison Pour Tous. Avec des investissements de plus de 15 millions d'euros, pour redonner un logement social digne de ce nom à Saint-Claude. Mais à quoi bon si demain on nous prive de nos industries, de nos Sanclaudiens, des habitants de la Communauté de communes de Saint-Claude».*

Il terminait en ces termes *«Votre lutte est une lutte seine, soyez persuadé que l'on est à vos côtés. On fera aussi, au niveau du département, tout ce qui est en notre mesure pour vous accompagner».*

Francis Lahaut

Francis Lahaut s'exprimait au nom du CODESOHO, en toute logique il faisait le lien entre l'hôpital et MBF *«L'hôpital public de Saint-Claude et ses 340 professionnels de santé, la société privée Manzoni Bouchot Fonderie Aluminium et ses 280 salariés sont liés par une communauté de destins. Soumis à des attaques incessantes, le vaisseau amiral de la santé publique dans le Haut-Jura, aujourd'hui, tangue. L'entreprise industrielle emblématique de Saint-Claude est, elle, maintenant, poussée vers l'abîme. Mais ce qui les rassemble, ce n'est pas l'acceptation de la fatalité, ce n'est pas l'acceptation de la mort de notre région de moyenne montagne. Ce qui les rassemble, c'est une communauté de combat!».* M. Lahaut reprenait également un article de Mediapart du 6 avril 2021 sur le blog d'Arlette Charlot *«M. Colla reprend l'entreprise MBF pour la coquette somme de 50 002 euros, d'où il prélève 10,5 millions entre 2013 et 2020 qui se décompose en 4,7 millions d'euros de redevances sans aucune justification,*

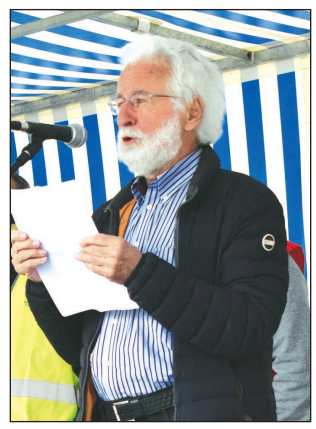

1,7 millions d'euros de dividendes versé sur l'exercice 2016, et 4,1 millions d'euros «prêtés» en 2013 à la holding anglaise CMV, Colla, Martins, Vieville, jamais remboursés. Résultat des courses : un déficit sur l'exercice 2019 de 7,6 millions d'euros, 6,4 millions d'euros de dettes sociales et la mise en redressement judiciaire de MBF Aluminium le 4 novembre 2020. C'est un beau roman, c'est une belle histoire, mais à la décharge de Gianpiero Colla, écrits à 4 mains».

Francis Lahaut concluait de manière originale mais très symbolique, *«Et n'oublions pas les paroles du rappeur Marc Nemmour, originaire de Saint-Claude, qui a travaillé chez MBF: «Le plus dur, ce n'est pas d'entrer en résistance, c'est de tenir la distance». Nous la tiendrons!»*

Georges Roat

Georges Roat a également apporté son soutien *«L'Union des Commerçants de Saint-Claude, que je représente tenait à être à vos côtés aujourd'hui mais comme elle sera bien sûr demain, encore après cette journée et après ce rassemblement».* M. Roat faisait un lien avec la situation sanitaire, les commerçants étant frappés de plein fouet *«Dans ce contexte particulier lié à la COVID-19, où beaucoup de magasins souffrent, dans ce contexte sanitaire éprouvant, nous ne pouvons tolérer une nouvelle mise à mal de l'entreprise fondée par Pierre Bouchot et Stéphane Manzoni en 1941 et qui a prospéré jusqu'à devenir en mai 2003, 2e d'Europe. Ses fondateurs seraient effondrés aujourd'hui devant un tel massacre».*

Il terminait par une image frappante mais toute aussi révélatrice *«Voyez en face de vous la pendule de la Poste, elle est arrêtée, je ne veux pas qu'il y ait encore des pendules qui s'arrêtent. A vos côtés toujours et encore les commerçants Sanclaudiens vous souhaitent beaucoup de courage dans votre lutte, de ténacité dans vos démarches et de réussite afin de ne pas voir s'éteindre cette nouvelle pendule, MBF!».*

CENTRE HOSPITALIER LOUIS JAILLON

«Une volonté d'ouvrir de nouveaux services»

Lilian Brosse, Directeur délégué de l'hôpital, Guillaume Ducolomb, Directeur des hôpitaux Jura Sud, Frédéric Poncet, Président du conseil de surveillance et M. Draou, président de la Communauté médicale.

Frédéric Poncet, récemment élu à la tête du conseil de surveillance de l'Hôpital de Saint-Claude avait convié la presse pour faire un point sur les projets de développement du centre hospitalier Sanclaudien.

En effet, mercredi 14 avril à 9h.30, M. Frédéric Poncet, Président du conseil de surveillance de l'Hôpital de Saint-Claude, M. Guillaume Ducolomb, le Directeur des hôpitaux Jura Sud, M. Lilian Brosse, Directeur délégué de l'hôpital et M. Draou, Président de la Communauté Médicale, présentaient à la presse les projets concernant l'hôpital de Saint-Claude.

4 grands projets

En amont M. Poncet partageait la nouvelle feuille de route de l'hôpital Sanclaudien *«Il y a une vraie volonté de pouvoir avancer, avec de futurs investissements et développer une offre de soins propre aux Jurassiens»*.

M. Ducolomb évoquait dans un premier temps ce qui a été mis en place depuis 2018 *«Il était nécessaire de sécuriser l'hôpital, nous avons investi des sommes importantes dans des travaux qui étaient nécessaires»*. Dans un second temps, il précisait le choix d'avoir ouvert un nouveau service *«En 2019, on a rouvert un service supplémentaire. Il fonctionne très bien parce qu'on a bien identifié les besoins dans des spécialités, pas dans du général»*.

Ensuite, M. Ducolomb présentait les 4 grands projets qui devraient voir le jour sous 3 à 4 ans.

Tout d'abord, il évoquait l'arrivée de l'imagerie : *«On a aujourd'hui abouti sur des plans, d'un plateau général d'imagerie avec un secteur d'IRM, un secteur de radiologie conventionnelle, un secteur de scanner. Ce budget là est aujourd'hui chiffré et on va y arriver. C'est un projet à 2 millions d'euros, hors matériel»*. Cela entrainera le rapatriement du scanner à côté des urgences.

Ensuite, le second projet évoqué est la dialyse *«La dialyse est un secteur atypique pour un établissement comme Saint-Claude. On a fait un lien de partenariat avec un groupe privé qui s'installe à Lons-le-Saunier et cela conforte la dialyse dans le Haut-Jura. On travaille sur un projet qui consiste à rénover complètement, et même agrandir, l'unité de dialyse pour passer de 8 à 12 postes.*

L'estimation globale de cette opération est à peu près de 800.000 euros, pour une unité complètement neuve».

M. Ducolomb poursuivait avec le 3e projet *«l'augmentation du nombre de lits SSR, c'est-à-dire passer de 20 à 30 lits». Les lits SSR sont les lits de soins de suite et de réadaptation. «On souhaite pouvoir développer cette unité donc nous sommes en train de faire un certains nombre de travaux»,* précisait-il.

Enfin, le 4e projet concerne l'oncologie *«La notion de faire de l'oncologie, c'est-à-dire administrer notamment des chimiothérapies à des patients pour lesquels on découvrirait un cancer. Aujourd'hui on a une praticienne qui travaille à l'hôpital de Saint-Claude, le Dr Mansouri. On est en train de planifier avec le docteur de Saint-Claude, celui de Lons-le-Saunier et l'Institut Régional Franc-Comtois de cancérologie, pour mettre en place une activité de chimiothérapie ici. On en est à l'étape qui consiste à dire, qu'on a défini les pathologies qu'on pourrait prendre en charge avec des niveaux de sévérité, parce que l'idée est d'être prudent et de bien sécuriser l'administration et le suivi d'un patient»*.

M. Ducolomb concluait *«Ici il y a des projets, il y a un potentiel de développement, il faut faire passer le message»*.

L'avenir de la biologie

L'avenir du laboratoire est aussi un sujet central concernant l'avenir de l'hôpital. M. Ducolomb s'est montré rassurant à ce sujet *«Moi je pense que c'est important qu'il y ait de la biologie 24h./24 sur Saint-Claude, mais différemment, il faut définir quelles analyses seront faites sur place. Mais déjà aujourd'hui des analyses ne sont pas faites ici, dans une logique de regroupement»*. Il précisait *«Il y aura toujours de la biologie à Saint-Claude, biologie délocalisée vraisemblablement, sur des espaces qui sont moins importants car on n'a moins besoin d'espace»*. L'espace gagné par anticipation permettra entre autre de développer la dialyse.

La nécessité de recruter

Après avoir présenté ses 4 projets M. Ducolomb expliquait ce qui peut contraindre leur réalisation *«Voici les projets que nous collectivement allons porter sur les 4 années qui viennent.*

Ce sont des projets d'envergure, il y a des sommes très conséquentes qui sont en jeu et aujourd'hui on a un facteur limitant c'est le recrutement. On cherche des infirmières, on cherche des aides-soignants, on manque globalement de personnel».

M. Poncet se joignait à ce constat *«Il faut faire en sorte que tous les acteurs puissent converger vers un défi commun : le recrutement. Je suis convaincu que ce territoire n'est pas condamné économiquement et au niveau de la santé mais il faut se mettre au travail»*.

M. Ducolomb terminait en lançant un appel *«Venez travailler avec nous, on cherche!»*.

La volonté de travailler en coopération

La présidence de M. Poncet est aussi en grande partie basée sur l'idée d'une coopération totale. Il expliquait sa volonté *«La méthode de travail repose sur le dialogue, l'écoute et le partage des enjeux»*.

M. Ducolomb prenait l'exemple de l'oncologie pour expliquer la nécessité de collaborer avec différentes structures *«Il est illusoire aujourd'hui de penser que l'on peut faire de la médecine tout seul. L'oncologie a une logique de groupe par exemple. Cela permet aussi un suivi dans les différents hôpitaux et un échange entre les différents spécialistes»*. M. Ducolomb souhaite aussi renouer les liens avec la médecine de ville.

M. Poncet concluait *«Si on veut qu'un service public perdure il faut accepter qu'il y ait des changements. Il est important de développer l'hôpital et les services, ça peut jouer sur l'attractivité du territoire et de la ville»*.

Alex Maitret

La maternité, le facteur qui divise

Le Directeur délégué, Lilian Brosse à côté du Directeur des hôpitaux Jura Sud, Guillaume Ducolomb.

Lors du point presse organisé le mercredi 14 avril, après que la direction est exposée ses projets, un moment d'échange était proposé.

Nous avons alors choisi de questionner la direction sur un sujet particulièrement sensible sur le Haut-Jura, à savoir la fermeture de la maternité et la possibilité ou non de la voir rouvrir un jour.

M. Guillaume Ducolomb a accepté de nous répondre. Il faut néanmoins préciser que la maternité a fermé avant son arrivée. Il a noté une situation antérieure déjà instable *«La réalité c'est que les dernières années, et il y a eu plusieurs années comme ça, la maternité de Saint-Claude tournait et il y avait 250 accouchements par an. Il y avait tout juste la moitié des gens qui auraient dû accoucher à Saint-Claude»*. Les raisons selon lui venaient *«d'un manque de confiance et l'envie d'être sécurisé ailleurs»*.

M. Ducolomb expliquait ensuite qu'actuellement la situation ne varie pas *«Nous, on agit en identifiant les besoins de la population. Concernant les accouchements, globalement à ce stade il n'y a pas eu plus d'accouchements inopinés que ce que l'on a constaté les années d'avant. Les années où la maternité existait à Saint-Claude, il y avait déjà des gens qui accouchaient sur la route, c'était globalement le même nombre»*.

Le directeur excluait aussi toute idée de ramener de l'activité à Lons-le-Saunier pour affaiblir l'hôpital de Saint-Claude *«il n'y a pas d'opposition entre Lons-le-Saunier et Saint-Claude. Lons-le-Saunier n'a pas d'intérêt à fermer la maternité de Saint-Claude, c'est une aberration de dire ça»*.

Enfin M. Ducolomb montrait aussi toute sa compréhension *«Mais je comprends parfaitement qu'une population souhaite toujours avoir une maternité»*. En revanche, il expliquait pourquoi, actuellement un projet de réouverture n'est pas envisageable *«Pour rouvrir une maternité il faut, phase 1, sécuriser l'hôpital : c'est fait, phase 2, développer l'hôpital : c'est fait, phase 3 développer le territoire… Nous ne sommes pas opposer à une réouverture mais il faut que les 3 facteurs soient remplis, aujourd'hui ce n'est pas le cas concernant le territoire»*.

Réaction du CODESOHO

Nous avons rencontré 3 membres du CODESOHO, à savoir le président M. André Jannet, M. Francis Lahaut et M. Jean-Paul Guy. Ils réfutent le nombre d'accouchements mentionnés par M. Ducolomb, avec pour appui le rapport d'activité 2016 de l'hôpital de Saint-Claude. Il est noté précisément sur ce document que les accouchements enregistrés à Saint-Claude sont au nombre de 342 en 2016. En 2017, année où la fermeture de la maternité est annoncée, 307 accouchements sont enregistrés. Francis Lahaut tenait également à rappeler *«la maternité ferme le 3 avril 2018, pourtant on comptait déjà 64 accouchements»*. Il rajoute *«Jérôme Moreau, représentant de l'ARS nous expliquait le 14 décembre 2016 que l'activité liée à la gynécologie-obstétrique serait maintenue à Saint-Claude. Le 14 février 2017, un comité stratégique nous annonce la fermeture de la maternité, qui a d'ailleurs été rejetée à l'unanimité par le conseil de surveillance le 28 février 2017. Où est la logique?»*. La pédiatrie a fermé le 1er janvier 2018, la maternité a fermé ses portes le 3 avril 2018 et a suivi la chirurgie le 23 avril 2018.

Le Docteur Jean-Paul Guy, ancien praticien hospitalier de l'hôpital Louis Jaillon, s'étonnait fortement des déclarations concernant les accouchements sur les routes *«c'est faux je n'ai aucun souvenir d'accouchements en dehors de l'hôpital». Ces propos ont été confirmés au téléphone par le Docteur Nuri Basic «il y a eu un seul accouchement inopiné, dans l'ascenseur de l'hôpital»*. M. Guy est également revenu sur la méfiance des personnes concernant la maternité de Saint-Claude, il confirmait ce constat mais en expliquait les causes *«Il y a eu une perte de confiance, Lons-le-Saunier nous a dépêché des médecins qui étaient plus que contestables, la collaboration a été dans un sens complètement pernicieux»*.

Les trois intervenants s'accordaient aussi sur le soutien indéfectible des acteurs du territoire *«l'hôpital est un facteur de développement d'un territoire. Depuis 4 ans les industriels souhaitent garder la chirurgie et la maternité»*, soulignait Jean-Paul Guy. Francis Lahaut exposait la pétition de défense de l'hôpital de Saint-Claude du CODESOHO signée par 40 entreprises locales.

Francis Lahaut revenait sur la nécessité de recruter *«63 personnes ont été licenciées et maintenant on s'étonne de manquer de personnel»*.

André Jannet concluait notre échange en ces termes *«Nous annonçons des chiffres réels, nous les avons, et ce que nous disons c'est du factuel. Au quotidien toutes les personnes que je croise sont choquées de l'absence de maternité ici. Il doit y avoir une protection de la population, une maternité c'est une sécurité pour tous. Pour rappel, en ce qui concerne la justice, la maternité est toujours en appel et la chirurgie n'a pas encore été jugée, il faut le préciser»*.

Alex Maitret

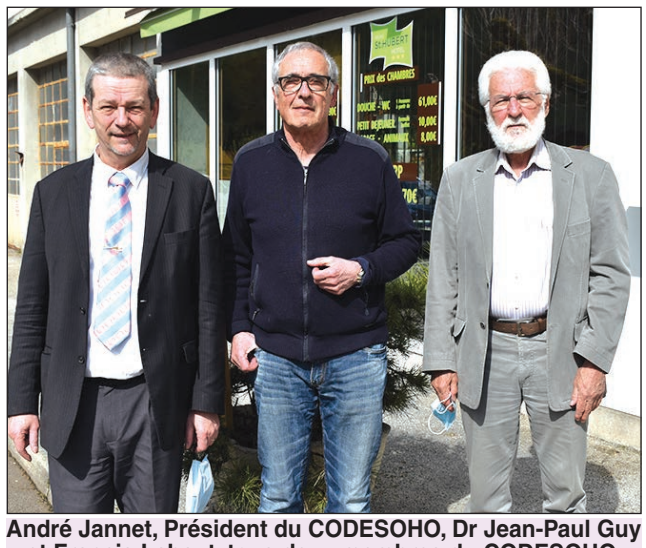

André Jannet, Président du CODESOHO, Dr Jean-Paul Guy et Francis Lahaut, tous deux membres du CODESOHO.

Pompiers – CSP Saint-Claude
Exercice de formation des écheliers

Vendredi 16 avril, avait lieu à la Médiathèque «Le Dôme», une formation des écheliers. Deux pompiers étaient concernés, Sébastien Pichet et Olivier Lamberger, qui ont fait une partie théorique, au niveau départemental à Lons-le-Saunier.

L'opération était dirigée par le lieutenant Pascal Capelli, formateur, accompagné de Lucas Mermet.
«Après des formations, elles sont effectuées dans les Centres avec l'engin spécifique, pour que les personnes formées apprennent à manipuler la grande échelle», soulignait Pascal Capelli.

Le lieutenant Capelli poursuivait *«Nous allons sur différents sites et nous avons choisi la Médiathèque, parce qu'elle a des accès façades, notamment il y a des étiquettes sur les fenêtres, ce qui s'appelle les espaces d'attente sécurisés. Cela permet au conducteur de la grande échelle de se positionner pour pouvoir accéder aux fenêtres indiquées, pour sortir les personnes en difficulté, puisqu'elle sont réservées aux handicapés»*.

«Les espaces d'attente sécurisés, ce sont des zones qui permettent l'évacuation du bâtiment, sauf quand il y a des personnes à mobilité réduite, handicapés qui ne peuvent pas prendre les escaliers ou les ascenseurs, ils sont conduits avec le personnel de la Médiathèque dans ces espaces, qui sont coupe-feu. Notre but est d'atteindre les fenêtres identifiées, réaliser le sauvetage et la mise en sécurité des personnes», soulignait le lieutenant Capelli.
Ces exercices ont été effectués sur les tours désaffectées, rue du Général De Gaulle et aux anciens abattoirs.

Dominique Piazzolla

Photos et vidéos
Sur Facebook
Et site du journal N°231

Notre journal soutient Cédric Mermet

Suite à l'incendie de l'habitation de Cédric Mermet survenu le mercredi 7 avril vers 10h.15, à l'Embossieux, hameau de la Pesse, notre journal a souhaité apporter son soutien à Cédric Mermet.

Malgré l'intervention de 17 pompiers, en provenance des centres de Saint-Claude et des Combes (Lajoux, Lamoura, Septmoncel), qui ont permis d'éviter la destruction complète du bâtiment, Cédric a tout perdu dans cet incendie.
Beaucoup de personnes, des Trailers ou des amis de Cédric se sont mobilisés pour lui venir en aide. L'U.T.T.J. a déjà ouvert une cagnotte et le magasin Running Conseil à Clairvaux-les-Lacs a aussi montré son soutien.
Notre journal qui a toujours été à ses côtés dans les différentes épreuves sportives a souhaité lui apporter son appui. Après avoir pris contact avec lui par téléphone, nous nous sommes accordés sur le fait d'organiser un appel aux dons.
Dans un premier temps, Cédric Mermet s'était montré hésitant concernant la volonté de notre journal d'organiser un appel aux dons, témoignant de sa grande humilité et sa simplicité. Finalement nous avons obtenu son accord.
Toute personne qui souhaiterait faire un don financier peut venir déposer des espèces ou un chèque au nom de Cédric Mermet à notre agence, au 64, rue du Pré à Saint-Claude, chaque don sera répertorié dans un registre.
Cédric a également perdu toutes ses photos, notre journal s'est engagé à lui redonner les photos des épreuves locales.
En revanche, si vous avez des photos de Cédric hors secteur il serait ravi d'en avoir une copie.
En plus de cela, Cédric a également perdu, dans cet incendie, le trophée de personnalité du Massif Jurassien 2019, décerné par L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey. Notre journal s'est d'ores et déjà engagé à lui refaire son Trophée.

Cédric Mermet avait reçu le Trophée de personnalité de l'année 2019 du Massif Jurassien par notre journal, L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey.

A l'arrivée aux Rousses, Cédric Mermet terminait 2e de la Transju'Trail 72 km en 2019.

INSTITUTION SAINT-OYEND

Un taux de réussite exemplaire

L'efficacité de toutes les mesures d'accompagnement et d'encadrement éducatif mises en place par les équipes du collège de l'Institution Saint-Oyend est marquée par le taux de réussite enregistré au brevet.

En effet, le magazine l'Etudiant rapportait le classement des collèges Jurassiens concernant le brevet en 2020. Une nouvelle fois le collège privé Sanclaudien figure en tête de ce classement. Il repose sur 3 facteurs, la note moyenne des élèves ayant obtenu une mention, le taux de réussite et le pourcentage de mentions. Ces 3 thématiques définissent le classement des collèges dans le Jura.

Les chiffres concernant le collège de l'Institution Saint-Oyend sont qualitativement excellents. La note moyenne des élèves avec une mention est de 18,14/20, le taux de réussite est de 95,1% et le taux de mentions est de 86,2%.

Concernant les mentions si l'on scrute dans le détail on note un taux important de mentions élevées : 29% des élèves ont obtenu la mention Très Bien, 50% la mention Bien et 10 % la mention Assez Bien.

Outre les dispositifs mis en place en interne, la réalité de l'efficacité de l'enseignement dispensé au collège de l'Institution Saint-Oyend se traduit déjà de manière concrète par les résultats de leurs élèves.

Alex Maitret

Nécrologie

Mme Marie-Claude Vaux
née Bouchet

Une figure du commerce Sanclaudien nous a quittés

Mme Marie-Claude Vaux s'en est allée à l'âge de 92 ans, le jour de Pâques à Gray (Haute-Saône), suite à une chute à son domicile.

Née le 10 juillet 1928 à Saint-Claude, Marie-Claude Bouchet se marie avec Pierre Vaux le 10 juillet 1948, le jour de ses 20 ans. C'est à ce moment là qu'avec sa belle-mère Joséphine elle prend la direction de la Maroquinerie A L'Ondée, au 26 rue du Pré.

De son mariage, Mme Vaux a eu la joie d'avoir trois enfants, Emmanuelle (Manou), Pierre et Dominique.

Tout en élevant ses trois enfants, Mme Vaux a toujours poursuivi son activité dans son magasin de maroquinerie. Les premières années de son mariage elle poursuivait le soir après la fermeture du magasin la découpe des toiles sur les banques du commerce, pour fabriquer les parapluies Vaux.

Pour Mme Marie-Claude Vaux, c'était un bonheur d'être dans son magasin de Maroquinerie, qui était tout sa vie. Elle était très appréciée par ses clients et amis, par ses conseils et par sa gentillesse.

A l'âge de 78 ans et 58 années dans son commerce de Maroquinerie A L'Ondée, Mme Vaux vendait son commerce le 31 mars 2006. Pour elle, difficile de rester à Saint-Claude, Mme Vaux se retirait avec son mari aux Mouillés dans leur maison de campagne.

Après quelques années passées aux Mouillés, elle rejoignait en 2014 sa sœur Monique près de Gray, suite a des ennuis de santé. Pour elle il n'était pas facile de revenir à Saint-Claude. La cérémonie religieuse a été célébrée en la cathédrale de Saint-Claude par le Père Pierre Girod le vendredi 9 avril en présence d'amis et de commerçants.

L'Hebdo du Haut-Jura, présente ses sincères condoléances aux enfants, Emmanuelle, Pierre et Dominique, leurs époux, épouse et compagne, petits-enfants, ainsi qu'à toute la famille.

Dominique Piazzolla

Mme Vaux, lors de son départ à la retraite, félicitée par le président de l'U.C.I., Georges Roat et le maire, Jean-Louis Millet.

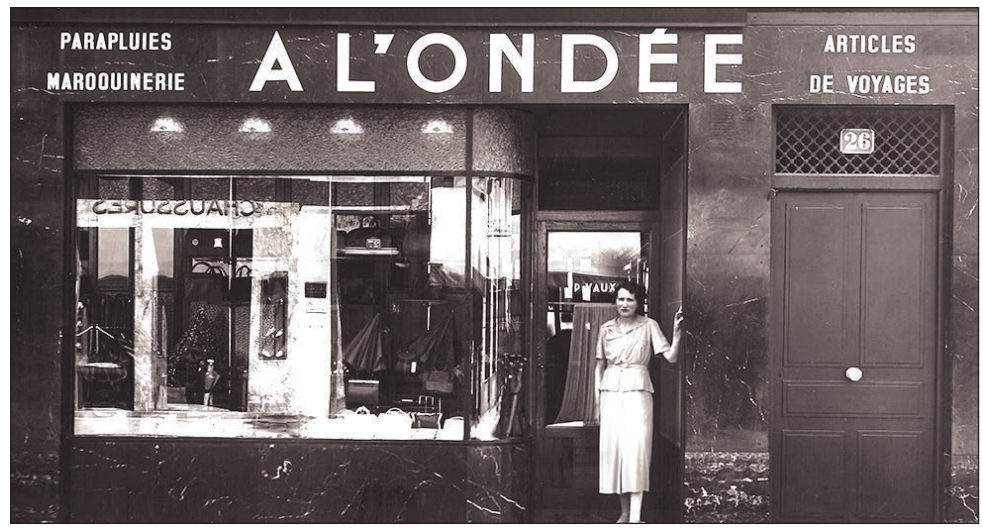

Joséphine Vaux, belle-mère de Marie-Claude Vaux, devant le magasin A L'Ondée.

Parution du guide 2021

Le guide 2021 des «Plus Beaux Détours de France» révèle la diversité de l'offre touristique française.

Créée en décembre 1998, à l'initiative de Jean-Jacques DESCAMPS, alors maire de Loches-en-Touraine et ancien Secrétaire d'État au Tourisme, l'association «Les Plus Beaux Détours de France», désormais présidée par Hervé MARITON (maire de Crest, ancien ministre), publie la 23e édition de son guide annuel.

Conçu depuis 1999 avec le partenariat de Michelin, ce guide de 176 pages présente les caractéristiques et les plans de ces Plus Beaux Détours, au nombre exact de 109 avec l'arrivée en 2021 de Granville (Manche), La Rochefoucauld en Angoumois (Charente), Mende (Lozère), Clisson (Loire-Atlantique), Thônes (Haute-Savoie) et Tende (Alpes-Maritimes).

Guide pratique et abondamment illustré, il donne l'occasion de retrouver ou de découvrir de belles petites villes (de 2 000 à 20 000 habitants) qui font le charme et la diversité du tourisme français, le plus souvent hors des sentiers battus, et qui répondent à des envies variées en matière de patrimoine matériel et immatériel. Avec une diffusion de 185.000 exemplaires, il demeure le premier guide touristique français.

Offert dans les Offices de Tourisme des seules villes membres du réseau (Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude pour la ville de Saint-Claude), dont la liste peut être consultée sur le site www.plus-beauxdetours.com, il peut aussi être obtenu par correspondance en envoyant un chèque de six euros à l'ordre des Plus Beaux Détours de France (45, boulevard Richard Wallace – 92800 PUTEAUX).

Les possesseurs de ce guide qui auront visité six villes membres du réseau se verront offrir un cadeau de leur choix parmi quatre propositions.

Facebook : @plusbeauxdetours
Instagram : @plusbeauxdetoursdefrance
www.plusbeauxdetours.com

Saint-Claude, membre des «100 Plus Beaux Détours de France».

Notre Commune est membre du réseau des «100 Plus Beaux Détours de France» depuis 2016. C'est à ce titre que nous figurons dans ce guide et cette 23e édition diffusée à 185.000 exemplaires fait de lui le premier guide touristique français. C'est le plus important tirage des guides estampillés Michelin ! Ce tirage est notamment permis grâce à l'effort financier consenti par les adhérents du réseau (cotisation annuelle de 3 700 €) et à celui des partenaires de l'association (UNIVDL, La Poste, Enedis).

La page de présentation réservée à notre ville et aux communes alentour comporte également une liste d'établissements hôteliers et de restauration. Elle est complétée par un plan pratique apprécié de nos visiteurs. Outre cet incontournable support de promotion que constitue ce guide pour notre commune, nous figurons aussi sur la nouvelle version du site Internet du réseau : www.plusbeauxdetours.com et nous bénéficions depuis 2006, d'un audit périodique réalisé par Michelin et pris en charge par l'association (nb : le premier a été établi en 2017 et a qualifié le «site de la ville de Saint-Claude… époustouflant», le prochain aura lieu en 2021). De manière plus permanente, le congrès annuel et les réunions régionales sont organisées en vue de favoriser un maximum d'échanges d'expériences entre nos villes qui se retrouvent sur une volonté commune de développer leur attractivité touristique pour proposer une offre alternative et de qualité.

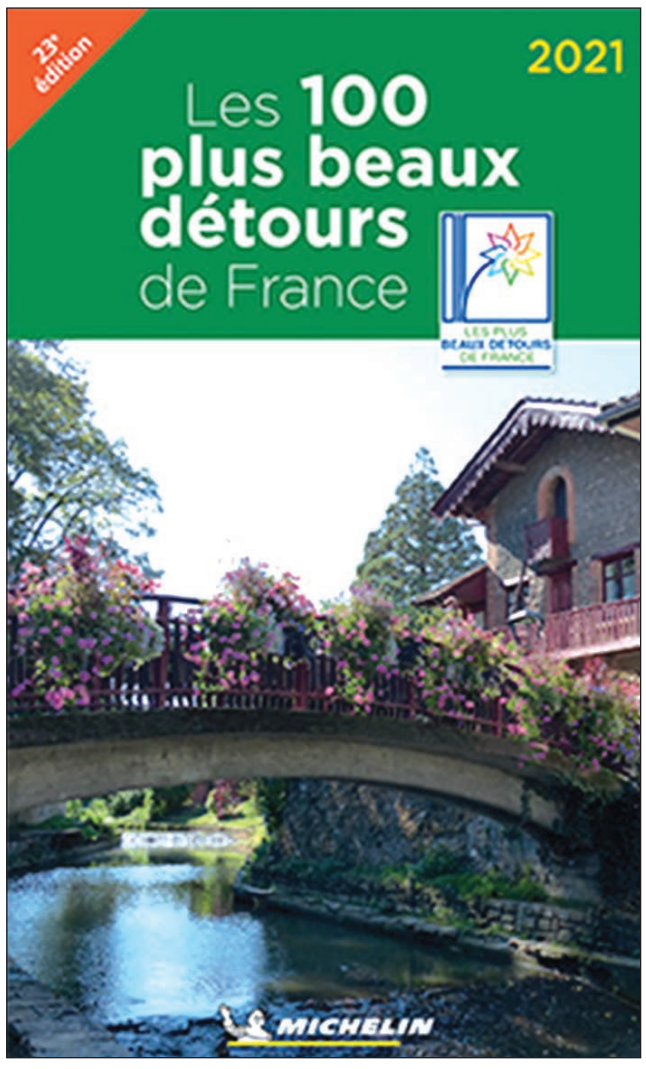

Le site Internet du réseau des médiathèques se met à la page

Depuis le 6 avril, le réseau des médiathèques propose une nouvelle vitrine virtuelle, plus dynamique, plus fonctionnelle et mieux adaptée aux différents outils multimédia…

Si les médiathèques restent ouvertes et accessibles à leurs usagers, la période de pandémie a mis en évidence l'importance des ressources en ligne.

Le site du réseau des médiathèques, s'est mis à la page : sa dernière version remontait à 2012. *«L'objectif, c'était de le rendre plus dynamique, plus fonctionnel et «webresponsive», c'est-à-dire adapté aux différentes tailles d'écrans : téléphone, tablette, ordinateur...»*, décline Julien Vandelle le directeur du réseau.

Outre les informations pratiques -horaires d'ouverture, tarifs, coordonnées, services-, les usagers retrouveront les actualités des médiathèques, des coups de cœur, des présentations thématiques, sur tous les fonds : Adultes, Jeunesse, Musique, Cinéma, Presse, fonds anciens, fonds en langues étrangères, fonds régional… *«L'ensemble des bibliothécaires s'est mobilisé pour susciter des envies pour tous les âges…, souligne Géraldine Lahu, référente informatique. Il a vocation à être interactif. Les abonnés peuvent se connecter avec leurs identifiants, suivre leur compte, réserver leurs ouvrages sur le site de leur choix et partager leurs propres coups de cœur !».*

www.mediatheque-hautjurasaintclaude.fr

Pour aller plus loin

Depuis l'espace consacré à la section musique, découvrez les outils qui permettent des présentations interactives, à l'instar de la «bande originale» du livre «Sales gosses» de Sam Beaugeay (éditions Guérin). Naviguez entre toutes les références citées dans l'ouvrage : voyages, sports extrêmes et rock'n'oll !

Repères

En 2020, 15801 sessions ont été ouvertes sur le site de la médiathèque, pour 117.994 pages vues (+30%).

Le site Internet permet d'accéder à 102.180 documents : 74350 livres,150 titres de journaux, 4665 disques compact, 1000 textes lus, 5650 DVD, 670 partitions...

Le réseau de médiathèques compte 6 sites, à Coteaux-du-Lizon, Saint-Claude, Viry, Chassal-Molinges, La Pesse et Septmonce-Les Molunes les documents peuvent transiter d'un site à l'autre.

CLUB DE PRÉVENTION
Présentation d'Helena et Bernard, les deux nouveaux animateurs

Grégory Sacépé, directeur du Service Enfance Jeunesse, a présenté à la presse Bernard Castaingt et Helena Da Moura, les deux nouveaux animateurs du Club de prévention.

Officiellement Helena et Bernard ont pris leur fonction le 1er avril 2021, et ce pour un contrat de 3 ans renouvelable une fois. Helena s'intègre au Club de prévention en tant qu'éducatrice de prévention spécialisée et Bernard comme médiateur socioculturel.

Club de prévention

Pour rappel le Club de prévention et son équipe interviennent sur Saint-Claude, Coteaux du Lizon et Lavans-les-Saint-Claude. A raison de 17h. par semaine à Saint-Claude et 8h. par semaine dans chacune des 2 autres communes. C'est bien la ville de Saint-Claude qui porte ce projet et les deux autres communes en bénéficient. Les maires de Coteaux du Lizon et Lavans-les-Saint-Claude se sont entendus sur un besoin global sur le Plateau.

L'objectif, comme l'expliquait M. Sacépé est *«d'avoir un lien fort avec le tissu socio-éducatif du territoire. Cela s'inscrit dans de la médiation de rue afin de rester au contact des jeunes. La cible est les 13-25 ans mais peut s'étendre aux 11-30 ans»*. Bernard et Helena seront également amenés à faire des présences de nuit (jusqu'à 21h.-22h.), quand le besoin se fera ressentir. Le Club est là pour faire remonter les besoins des jeunes aux communes concernées.

Il n'y a pas de jugement, les éducateurs sont là pour ouvrir un dialogue et accompagner les jeunes. Grâce au club des chantiers éducatifs seront créés en fonction des besoins des communes. Les jeunes souhaitant y participer seront rémunérés et auront un contrat de 35h/semaine. M. Sacépé précisait une nouvelle fois l'objectif *«ça permet aux jeunes de renouer un contact avec le monde du travail, de montrer qu'ils sont motivés et de sortir de leur quartier ou autre lieu d'habitation».*

Ce dispositif est financé en grande partie par le Département et la ville de Saint-Claude mais il y a aussi une contribution de la part de Coteaux du Lizon et Lavans-les-Saint-Claude.

Bernard Castaingt fait également partie des 4 adultes relais, avec Hanane (Maison des Associations), Badra (Espace Mosaïque) et Lydie pour le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

Témoignages des 2 éducateurs

Bernard vient d'Oyonnax, où il a travaillé pendant 12 ans en tant que médiateur. Il espère convenir dans ce nouveau poste à Saint-Claude *«j'espère pouvoir donner satisfaction, l'approche des jeunes je connais avec mon expérience de médiateur et d'animateur. J'ai le contact humain facile, j'étais également entraîneur de rugby et je travaillais beaucoup avec les associations d'habitants à Oyonnax».*

Helena arrive de Montréal-la-Cluse, elle est éducatrice spécialisée.

Elle présentait ses expériences passées *«j'ai travaillé dans le secteur du handicap et de la protection de l'enfance. J'ai donc travaillé beaucoup avec des jeunes».* Elle précisait aussi ses compétences spécifiques *«d'un point de vue juridique, je peux rappeler les règles, les droits et les devoirs de chacun».*

Bernard et Helena pourront profiter de leur complémentarité pour mener à bien leur mission et soutenir et accompagner les jeunes dans les meilleures dispositions.

Alex Maitret

Une zone de tranquillité pour les milieux naturels des 4 lacs entre le 15 avril et le 15 septembre

Le printemps démarre à peine qu'aux 4 lacs, on réfléchit déjà à l'accueil des visiteurs, de plus en plus nombreux et désormais présents tout au long de l'année, avec un pic en période estivale.

Si cette fréquentation profite à la vie économique locale, elle demande cependant des adaptations afin de limiter les impacts sur les paysages, la ressource en eau, la biodiversité et de la qualité du cadre de vie.

Cette réflexion globale occupe depuis plusieurs années les Communes et Communautés de communes concernées, accompagnées par des partenaires tels que le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et le Parc naturel régional du Haut-Jura.

Elles ont ainsi engagé une démarche de labellisation en Grand Site de France, qui devrait aboutir dans les années à venir.

Les acteurs locaux réfléchissent dès aujourd'hui à des solutions pour organiser les parkings, faire connaître la réglementation et mettre en place une zone de tranquillité volontaire pour les milieux naturels et la faune qu'ils abritent.

Celle-ci sera instaurée dès ce printemps, entre les lacs d'Illay, du Petit et du Grand Maclu, incluant également l'ile de la Motte et les zones de rivage. Elle devrait permettre de préserver la quiétude sur un secteur regroupant des milieux naturels représentatifs du site (boisements, prairies, milieux humides, tourbières, berges des lacs). *«Au-delà des dépôts de déchets, la fréquentation accrue du site engendre un dérangement répété de certaines espèces animales en période de reproduction ou d'élevage des jeunes. Les espèces «remarquables» comme le faucon pèlerin ou le chat forestier, mais aussi les espèces dites plus «communes», sont concernées»* explique Jean-Baptiste Strobel, animateur du site Natura 2000 du Complexe des 7 lacs. *«De nombreuses fleurs et mousses sensibles au piétinement, particulièrement sur les zones humides, bénéficieront également de cette mesure»* complète Magali Crouvezier, chargée de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté.

Matérialisée par des banderoles, cette zone de tranquillité sera mise en place entre le 15 avril et le 15 septembre, période la plus sensible pour la faune.

«Nous faisons appel à la civilité et au bons sens de chacun pour préserver ce patrimoine naturel remarquable et l'équilibre du site » demandent les élus des deux communes concernées.

«Le site des 4 lacs se prête en effet à la pratique d'un bon nombre d'activités dans un cadre incroyable, qu'il faut à tout prix préserver, tout comme la qualité des eaux des lacs, qui alimentent en eau potable dix communes» précisent encore les élus.

Les promeneurs sont donc invités à rester sur les nombreux sentiers balisés, qui permettent de découvrir les plus beaux paysages du site. Pour rappel, les feux, le camping et la baignade sont strictement interdits. Dans un souci de quiétude de la faune, les activités nautiques sont également interdites (à l'exception des titulaires d'une carte de pêche) et il est fortement encouragé de tenir son chien en laisse.

D'autres actions devraient suivre dans les prochaines années, avec pour objectifs, de mieux organiser la fréquentation pour en limiter les impacts et de mieux accueillir les visiteurs, en leur proposant notamment des outils de découverte des patrimoines du site.

TOUS AU GOLF !

ENFANT
de 8 à 18 ans

Initiation
Ecole de golf*
Prêt matériel

GRATUIT

*Cours les dimanches à 10h

ADULTE

INITIATION
GRATUITE

OFFRE SPÉCIALE MAI
40€/ MOIS
AVEC
Accès au parcours
Prêt du matériel
3H de cours/mois

Golf de Saint-Claude
Cours encadrés par Benoit Dagan - Moniteur diplomé
Association Sportive du Golf de Saint-Claude
Le Villard - Villard-Saint-Sauveur
ffgolf

L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey
Courrier gratuit, bimensuel et indépendant

JE SUIS complètement EN VRAC !

UN GESTE EN + UN DÉCHET EN -

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

www.letri.com

le tri LE JURA

Conception : Service communication SYDOM du Jura / Mai 2021 - Crédit photo : SYDOM du Jura / Markus Spiske

VILLARD-SAINT-SAUVEUR

Cérémonie du 77e anniversaire de la tragédie de la Grotte du Mont

Dimanche 18 avril avait lieu à la Grotte du Mont, sur la commune de Villard-Saint-Sauveur la cérémonie du souvenir de la tragédie du 18 avril 1944. Cette cérémonie s'est déroulée dans le respect des règles sanitaire.

Daniel Monneret, maire de Villard-Saint-Sauveur était accompagné par plusieurs adjoints, Bernard Vincent, maire de Coiserette, Francis Lahaut, Patrick Capelli, qui était venu avec des amis vététistes, pour rendre hommage à son père Albin, qui était sur les lieux pendant cette période. D'autre marcheurs étaient venus assister à se souvenir tragique de la Grotte du Mont, ainsi que le porte-drapeau des médaillés militaires, Jean-Claude Labart qui avait 81 ans ce jour-là.
La cérémonie débutait par le chant des partisans, puis la montée du drapeau par Michel Meynier, 1er adjoint. Le maire, Daniel Monneret retraçait le jour du 18 avril 1944 à la Grotte du Mont et ses alentours La Grotte fut un lieu de refuge où 27 hommes du camp Daty et du camp Gilet, repliés sur le secteur, étaient restés du 7 au 18 avril 1944, presque sans manger dans cette petite grotte, dans l'humidité et dans le froid.
Certainement dénoncé, le 18 avril les Allemands arrivaient sur place, torturant la sentinelle Blin, ils donnaient l'assaut, six maquisard étaient tués, comme deux autres qui s'enfuyaient Camille Collot et André Bourgoin, ainsi que deux autres partis au ravitaillement à Chevry, le 17 avril, Le maire citait aussi Paul Thevenin, 23 ans fusillé sur la route de Chevry et Henri Perrier, 46 ans abattu sur le surmontant, côté Ranchette.Il citait aussi Mme Andrée Lançon, née Lambert, arrêtée à la ferme du Mont qui est morte en déportation à Ravensbruck.
Le maire citait les noms des maquisards tués à la Grotte, avec chaque fois était énoncé mort pour la France, Pierre Ardillon (Moulin), René Brozzoni (Saint-Claude), Roger Haty (Saint-Claude), Joanny Granger (Miribel), Fernand Joz (Cuttura) et Bernard Vautrin (Antibes), dont sa tombe se trouve au cimetière de Villard-Saint-Sauveur.
«Je voudrais qu'on honore aujourd'hui, lui qui a souvent gouverné cette cérémonie, M. Louis Vilpini, président du Maquis du haut-Jura, groupe Periclès, qui a eu le malheur de périr le jour du 9 avril de cette année, quel symbole !. J'aimerais aussi qu'on associe M. Jean Bourgeat, qui lui aussi est monté quelques fois à la Grotte, qui rappelait la période du 9 avril 1944 de la Place du Pré, avec la rafle et notamment l'assassinat de Jean Lugand dans la cour de l'école du Centre filles», soulignait le maire, Daniel Monneret.
Il rappelait que le dernier combattant vivant fut M. Courtine.
La cérémonie se poursuivait avec la sonnerie aux morts, suivie d'une minute de silence, puis la Marseillaise.
Michel Meynier déposait la gerbe de fleurs pour la commune de Villard-Saint-Sauveur et deux jeunes enfants Urumi et Loïc déposaient des fleurs en la mémoire de Louis Vilpini (Chant d'hiver) et Jean Bourgeat.

La Grotte du Mont

Toutes les personnes présentes montaient pour rejoindre la Grotte, puis, Francis Lahaut, représentant René Lançon pour l'ANACR déposait une gerbe de fleurs.
Daniel Monneret excusait Jack Costa, qui n'a pas pu être présent, dû aux consignes de déplacement des 10km.
Le maire donnait lecture d'un poème sur la Grotte du Mont de Daniel Vuillermoz.
La cérémonie se terminait par l'hymne Européen.

Dominique Piazzolla

Photos et vidéos sur Facebook et sur notre site journal N° 231

Francis Lahaut dépose une gerbe de fleurs à l'entrée de la Grotte au nom de l'ANACR.

Jean-Claude Labart porte-drapeau de la cérémonie.

Patrick Capelli (en jaune), aux côtés du maire Daniel Monneret.

Une grimpée difficile pour atteindre la Grotte.

Plaques mémoire de Robert Monneret et Fernand Joly

Le 11 avril 1945, jour funeste au territoire de la commune de Villard-Saint-Sauveur, au-delà de la rafle du 9 avril 1944 sur la place du Pré qui a marqué tous les esprits Sanclaudiens, les Villardiens perdent deux de leurs éminents citoyens :

Le Maire Robert Monneret arrêté à son domicile de l'Essard (qui est à ce jour le mien) assassiné d'une fusillade par les soldats nazis à la solde du SS Klaus Barbie, les traces d'impacts de balles sont encore visibles sur le mur de mon immeuble, pour refus d'aveu d'hébergement de Joseph Kemler, un chef de la résistance.

Ce dernier précédemment arrêté à l'hôtel Joly du Martinet, où le propriétaire Fernand Joly surpris par la Gestapo est sommairement fusillé pour avoir abrité le Commandant Vallin chef de la résistance.

Moirans-en-Montagne

Maude-Carola Plumecocq
Le courage de se surpasser malgré un grave accident

Maude-Carola Plumecocq, une Jurassienne d'origine nordiste, a malheureusement été victime d'un grave accident de la route suite à un AVC, sa volonté d'aller de l'avant et sa passion pour le sport l'ont sauvé.

En août 2014, Maude-Carola vit depuis peu à Moirans-en-Montagne, elle est chauffeuse poids-lourds dans l'objectif de devenir formatrice en groupe lourd. Après avoir garé son camion, elle prend sa voiture pour rentrer chez elle. Malheureusement à quelques kilomètres de chez elle, elle est victime d'un AVC qui lui fait manquer un virage. Sa voiture est pulvérisée par le choc, il faudra plus de 45 minutes au secours pour désincarcérer Maude-Carola. *«J'avais 38 ans, mon AVC était dû à la fatigue et au stress»*, expliquait-elle.

Elle est alors directement héliportée à Besançon, son pronostic vital étant engagé. Après 10 jours de coma, Maude-Carola se réveille et constate les blessures engendrées par l'accident : un fémur et la jambe cassé, le bassin fracturé à 3 endroits, le côté droit paralysé et elle avait un pneumothorax (une bulle d'air dans les poumons) ainsi que la paralysie du côté droit. Le bilan des médecins n'est pas rassurant, ils expliquent alors à Maude-Carola qu'il est fort probable qu'elle ne puisse plus marcher. Après l'annonce des médecins, Maude-Carola accuse le coup, elle change d'hôpital à 3 reprises, Besançon, Lons-le-Saunier et le centre de rééducation de Salins-les-Bains.

«A cause des traumas crâniens, Mon cerveau était passé en anglais, et j'avais perdu 10 ans de mémoire. Heureusement j'étais déjà passionnée par la photo et les vidéos, ça m'a beaucoup aidé», rajoutait-elle.

Des objectifs pour garder espoir

De retour à son domicile seulement 2 mois après son accident, elle refuse d'être assise sur un fauteuil roulant et au courage se force à marcher en s'appuyant sur le fauteuil.

Maude-Carola n'en démord pas elle veut vivre, et cela passe pour elle, en pouvant remarcher, reconduire et même recourir. En effet, elle affectionne tout particulièrement la course à pied qu'elle a découvert suite à la naissance de son 2e enfant *«Comme beaucoup de femmes je voulais perdre quelques kilos après ma 2e grossesse»*.

Au fil du temps Maude-Carola, armée de son courage et d'une détermination exemplaire, parvient à remarcher. Pas question pour elle de s'arrêter là, elle veut à tout prix recourir.

En mars 2015, la récompense arrive, elle commence à recourir *«je suis allée jusqu'au centre-ville de Moirans-en-Montagne avec mon mari, j'étais désespérée parce que je n'avançais pas»*. Mais le goût de la course était revenu et son ambition n'était que croissante. Maude-Carola se fixe l'objectif de courir un semi-marathon. C'est une lutte de chaque jour qu'a entamé Maude-Carola, chaque mètre de plus résonne comme une victoire et la rapproche de son objectif.

Deux ans plus tard, la consécration

Le 11 septembre à Nyon en Suisse, un semi-marathon est organisé par la ville et Maude-Carola y participe 2 ans après ce terrible accident. Ce jour restera à jamais dans sa mémoire *«A l'arrivée je me suis effondrée mais j'étais très contente d'avoir réussi à le faire»*, confiait-elle.

En effet, elle arrive en fin de course au bout des 2h.38 Maude-Carola tombe dans les bras de son mari, épuisée, elle vient de réécrire son histoire et de gagner une grande bataille. Ce premier semi-marathon ne fut que le début d'une longue série, elle enchaîne les courses à Genève, Paris, Dijon, Lons-le-Saunier, Chambéry, Paris et bien d'autres encore. Après toutes ces bonnes performances les ambitions de Maude-Carola ne faiblissent pas, au contraire.

La sécurité routière

Maude-Carola a toujours été attirée par le monde du transport et depuis son accident encore plus par la sécurité routière. Avant son accident elle avait d'ailleurs obtenu tous ses permis en l'espace de seulement 1 an. En juin 2020, elle obtient une Licence de responsable de développement des territoires, dans l'optique d'être chargée de missions. Durant son stage de licence effectué à la Préfecture de Lons-le-Saunier, elle présente la charte *«des 7 engagements pour une route plus sûre»*, charte mise en place en 2016 par la Délégation à la Sécurité Routière et réussi à fédérer un réseau de 20 entreprises et collectivités, du Jura, enclines à la SR. Elle est également bénévole à la sécurité routière en tant qu'Intervenante Départementale à la SR -IDSR-, cette cause lui tenant particulièrement cœur.

Que dire devant tant d'abnégation, tant de courage, Maude-Carola Plumecocq est un exemple de détermination.

Certes, son parcours est marqué par un grave accident mais grâce à sa résilience et sa pugnacité, elle a su se relever et peut aujourd'hui nous livrer une leçon de vie comme l'on en voit rarement.

Alex Maitret

Jeurre

L'Association Canine Jura Sud organise son premier marché aux fleurs et aux Plants, avec des Produits de qualité en provenance d'un pépiniériste de choix.

Lors de cette période morose, embellissez votre printemps, et venez nombreux samedi 1er mai de 9h. à 18h. non-stop et dimanche 2 mai de 9h. à 13h.

Stade des Buis, Rue du Platane à Jeurre.

Un accueil chaleureux, des conseils de plantation vous sont réservés.

Considérés comme produits essentiels, le déplacement au-delà des 10 kms est possible.

Munissez-vous d'une attestation.

Règles sanitaires observées, masques obligatoires.

La Pesse

Beaucoup de nouveautés dans la boulangerie – pâtisserie de La Pesse
«Au Plaisir Gourmand»

Laëtitia Guillermin a repris et ouvert la boulangerie de La Pesse, anciennement la boulangerie du Crêt de Chalam située au 11, rue de l'Epicéa, depuis le 30 mars.

Laëtitia Guillermin, âgée de 29 ans et maman de 3 enfants, est née à Dole. Elle a ensuite fait ses études à Lyon *«j'ai fait un apprentissage de boulangerie et de pâtisserie à Lyon»*, explique-t-elle. Pour ce qui est de la vente Laëtitia s'est formée à Lyon directement sur le terrain.

Reprise de la boulangerie de La Pesse

Laëtitia racontait comment elle a décidé de reprendre la boulangerie de La Pesse *«Mon conjoint est originaire d'ici, quand j'ai su que la boulangerie était à vendre j'ai sauté sur l'occasion. Il y a un réel potentiel sur ce secteur et il fallait le développer»*. Ainsi, Laëtitia a racheté la boulangerie de La Pesse et a investi dans d'importants travaux de rénovation avant d'ouvrir le 30 mars. La population locale et le maire Claude Mercier se sont réjouis de la reprise de la boulangerie. Laëtitia soulignait l'importance du soutien du maire de la commune *«le maire s'est investi avec nous pour que ça marche»*.

«Au Plaisir Gourmand»

Laëtitia est la gérante et 2 salariés l'accompagnent, Thomas, l'ancien boulanger et Florian son conjoint. Outre les travaux, le changement est représenté par le nouveau nom «Au Plaisir Gourmand», une appellation qui *«attise la gourmandise»*. Les horaires sont également plus élargis, de 7h. à 13h. et de 15h.30 à 19h. du mardi au samedi et de 7h. à 13h. le dimanche. La gamme de produits est aussi plus développée. En effet, la boulangerie est devenue une boulangerie – pâtisserie, un service de traiteur est disponible et la livraison en pain est assurée dans les épiceries des Moussières et des Bouchoux. Laëtitia s'occupe des pâtisseries et elle compte bien proposer une gamme très variée. Laëtitia et son équipe ont aussi la volonté de proposer régulièrement des nouveautés. Chaque semaine, le samedi une nouvelle pâtisserie et un nouveau pain sont présentés.

Un succès immédiat

Laëtitia se montrait très heureuse concernant ces premières semaines d'ouverture. *«Depuis l'ouverture ça marche très bien. En plus, nous avons ouvert le week-end de Pâques, ça a été un très gros week-end»*, précisait Laëtitia. Les personnes sont également très réceptives aux nouveautés, Laëtitia s'en est rapidement rendue compte : *«Les gens sont très contents des horaires plus longs. Majoritairement ils sont très attachés aux commerces de proximité. Ils adorent aussi les nouveautés que l'on propose chaque semaine»*.

Quand les restrictions sanitaires seront plus souples, Laëtitia espère pouvoir mettre un salon de thé devant la boulangerie – pâtisserie pour gagner encore en convivialité. En cette période compliquée il est agréable de voir un commerce de proximité perdurer et se développer avec succès.

Facebook : https://www.facebook.com/Au-Plaisir-Gourmand-102750595237653

Alex Maitret

Morez

Le Collège Cazeaux de Morez a remporté la finale académique du concours CGénial

Pour la première fois le collège Cazeaux de Morez participait au concours CGénial et ce fut un succès puisqu'il représentera l'académie de Besançon lors de la finale nationale.

«Sciences à l'École» et la Fondation CGénial pilotent et organisent le «concours CGénial», un concours scientifique national pour les collégiens et les lycéens afin de promouvoir les Sciences. Il s'agit pour les élèves participants de présenter un projet scientifique conduit en équipe. Les collégiens ont constitué un dossier écrit et ont réalisé une vidéo présentant un projet didactique et innovant dans de nombreuses disciplines telles que la physique, la chimie, les mathématiques, la technologie, les sciences de la vie et de la terre.

Après une première étape de sélection académique, toutes les équipes finalistes se retrouvent pour la finale nationale. Cette année, pour l'académie de Besançon, sur 4 équipes au total, deux collèges du Jura étaient engagés : le collège Le Rochat aux Rousses et le collège Cazeaux de Morez.

Organisée par Marie-Pierre Soulier, professeure de SVT au lycée Pasteur de Besançon et Nathalie Guyon, professeure de SVT au collège Victor Hugo de Besançon, la finale académique du concours CGénial a eu lieu ce mercredi 7 avril en distanciel, en raison des restrictions sanitaires.

Elle a sélectionné le projet du collège Cazeaux de Morez qui représentera l'académie de Besançon lors de la finale nationale du 19 mai qui sera également menée à distance, avec une présentation des équipes devant jury.

Le projet du collège Cazeaux de Morez

Alain Piard, enseignant de technologie au collège Morez Hauts de Bienne, a encadré le projet «Vortex», emmené par les élèves de 4e Gaëlle, Philomène, Gaïa et Camille. Leur projet consistait à comprendre le phénomène d'un vortex et à partir de cela produire une source d'énergie.

Les élèves expliquent leur travail dans leur vidéo de présentation, qui était sous-titrée en anglais grâce à l'aide de leur enseignant d'anglais. Dans un premier temps, elles ont regardé des tutoriels pour mieux comprendre ces phénomènes, dans un second temps elles ont pu réaliser des maquettes. Une maquette avait pour objectif de voir le vortex du dessus. Les collégiennes expliquaient la composition de la maquette *«une carte Arduino, un pont H, un moteur 800 tour/minute, 2 aimants d'éoliennes domestiques, des aimants de disques durs, un ventilateur pour PC et un pot»*. Malheureusement l'expérience a duré quelques secondes la force centrifuge a fait décoller un aimant ce qui a cassé le pot.

Pour autant les collégiennes ont mené à bien leur dernière maquette qui montrait l'exploitation d'un vortex dans une centrale hydrolienne qui serait installée le long de la Bienne. D'après les conseils de M. Genestier, enseignant de physique à Pontarlier, les collégiennes se sont rendues sur le site du fabricant d'hydrolienne de rivière, Turbulent. Leur nouvelle maquette était composée d'une pompe, représentant le court d'eau, la Bienne était également illustrée et une dérivation qui actionne la turbine pour créer de l'électricité.

La science était à l'honneur dans le collège Morézien. Notre journal souhaite une bonne chance aux collégiennes pour la finale nationale du 19 mai.

Alex Maitret

Un top chef à Morez
C'est Fab'Elo !

Fabien Topin est originaire de Picardie. Il commençait sa formation là-bas à l'âge de 15 ans : charcutier/traiteur 2 ans, mention complémentaire (traiteur, dessert à l'assiette, sommellerie) 1 an, pâtisserie 1 an, bac pro 1 an. Il y exerçait son métier de 1994 à 2012. Puis il arrivait dans le Haut-Jura en 2013, pour travailler en Suisse pendant 7 ans, comme chef gérant responsable de restaurant.

Il ouvrait son labo rue Merlin à Morez le 1er avril 2018 et sa boutique au 155 rue de la République le 15 mai 2020. De nombreux diplômes en habillent les murs. Le dernier en date est un certificat européen d'entrepreneur (qui inclut notamment la gestion, l'encadrement du personnel, la communication), obligatoire pour ouvrir un commerce au public. Le labo rue Merlin existe toujours. A ce jour, Fabien totalise 27 ans de métier.

Sa 1re alliée : Elodie

Son épouse a suivi une formation dans la vente et travaille en boulangerie depuis l'âge de 15 ans. Elle aide son époux à temps partiel dans la boutique. L'autre partie du temps, elle l'exerce dans une boulangerie à Saint-Cergue.

Fabien travaille avec les mairies, les entreprises locales. Parmi ses clients, on compte des VRP de passage et les commerçants du coin.

Il est d'ailleurs très reconnaissant à ces derniers pour leur solidarité. Fabien élabore aussi des menus ou des cocktails pour les mariages.

Tous les ingrédients qu'il accommode avec goût et finesse sont locaux ou régionaux, donc FRANÇAIS. Et frais, car réassortis tous les deux jours.

Si vous voulez vous régaler, n'hésitez pas à pousser la porte de Fab'Elo du mardi au dimanche entre 9h. et 13h. ou entre 16h.30 et 19h. Autres infos au 06.64.36.92.39 ou par mail à fabelotraiteur@gmail.com. Et bon appétit ! **H.P.**

Saint-Pierre

Une thérapeute qui s'occupe de votre assiette

Elle exerce depuis le 1er janvier 2019. Elle possède le certificat de formation en naturopathie de l'institut FORMALIS/Paris 2018 et les diplômes de conseillère en nutrition de l'I.F.I. en naturopathie/Sophia Antipolis janvier 2019, de physionutrition de l'I.E.P.P./Paris juin 2019, de phytothérapie de l'I.E.P.P./Paris septembre 2020. Et ce n'est pas tout ! Comme elle a beaucoup d'empathie pour autrui et qu'elle se passionne pour son bien-être, elle continue d'explorer ce vaste domaine ! Depuis quelques mois, elle prépare le diplôme de nutrition santé et micronutrition du S.I.I.N. (Scientific Institute for Intelligent Nutrition = institut scientifique pour une nutrition raisonnée)/Dijon. On le sait bien, la santé passe par une assiette équilibrée !

Mais elle, c'est qui ? C'est Sabrina Laplace, son cabinet est installé dans le Grandvaux, au 40 Grande rue à Saint-Pierre.

La naturopathie, kesako ?

C'est une méthode globale qui permet de stimuler les mécanismes naturels de défense et d'équilibre du corps.

Le/la naturopathe agit dans les domaines de la prévention, de l'information et du conseil sur les règles d'hygiène de vie conformes à la physiologie de chacun. Il/elle intervient en accompagnant des traitements allopathiques.

Et la phytothérapie ?

Elle fait appel aux plantes sous différentes formes (infusions, décoctions, cataplasmes, macérations) dans un but thérapeutique, préventif ou curatif, mais également esthétique.

La physionutrition s'articule autour de 4 piliers :

la nutrition, la micronutrition avec 8 équilibres fondamentaux (microbiote, perméabilité intestinale, détox, oxydo-inflammatoire, acides gras, acide-base, neuromédiateurs, mitochondrial), l'endocrinologie et les émotions.

La 1re consultation permet d'établir un bilan de vitalité (état de santé général), durée environ 1h. La 2e consultation permet de proposer un programme thérapeutique individualisé, durée environ 30 min. Le suivi varie en fonction de la situation de chacun, jusqu'à résolution du/des problèmes ou selon les besoins et objectifs du client. Certains viennent 1 fois par mois, d'autres tous les 3 mois, d'autres 1 à 2 fois par an.

La clientèle est composée de personnes de toutes catégories et de tous âges. Celles désarmées face aux maux du quotidien, aux douleurs spécifiques, celles ayant une maladie et souhaitant mieux la vivre ; certains viennent pour améliorer leur qualité de vie, d'autres pour perdre ou prendre du poids.

La plupart du temps, la médecine traditionnelle dite allopathique n'a rien pu faire pour eux et les autres sont dans une démarche de soins naturels.

Bilan de vitalité avec programme thérapeutique individualisé = 90€ ; consultation de suivi = 40€. Le contact : 06.26.37.26.40 ou sabrina.laplace@outlook.fr.

C'est fou tout ce qu'on arrive à soigner ou à améliorer avec *«un nouveau coup de fourchette»*… **H.P.**

Les Rousses

Réfection du platelage du Lac des Rousses

Le platelage traversant la tourbière du lac des Rousses, a été créé il y a plus d'une dizaine d'années. Il présente aujourd'hui des fragilités et devient dangereux.

La Communauté de communes de la Station des Rousses réalise donc l'installation d'un nouveau platelage en lieu et place de l'existant durant le printemps 2021.

Le platelage de 400m de long, permet l'accueil du public tout en préservant la tourbière du lac des Rousses située au sein du site Natura 2000 «Vallée de l'Orbe» et labellisée site Ramsar «Tourbières et lacs de la Montagne Jurassienne». Les travaux font donc l'objet de mesures spécifiques afin de limiter les impacts sur le milieu.

Les travaux, menés par Jura Natura Services, ont commencé à partir de ce lundi 19 avril et se dérouleront jusque fin juin. Ils consistent à l'enlèvement complet de l'ancien platelage et à son remplacement avec des essences non traitées plus durables (acacia et chêne naturels).

Afin de limiter au maximum l'intervention d'engins lourds sur le milieu fragile qu'est la tourbière, une campagne d'héliportage (environ 2 jours) aura lieu en milieu de chantier pour évacuer les

éléments anciens et apporter les nouveaux matériaux.

Le platelage est donc impraticable jusqu'à la fin des travaux, tout comme le chemin entre le Rocher du Lac et la Porte des Rousses d'Amont en raison de la circulation d'engins de chantier. Un arrêté a ainsi été pris par le maire des Rousses pour en interdire l'accès.

Une déviation du chemin de randonnée est mise en place sur le terrain pour orienter les visiteurs sur l'itinéraire de randonnée en bordure de route (Lac des Rousses / Côte de Lavenna / Porte des Rousses d'Amont).

Cette fermeture impacte le GRP© Tour de la Haute Bienne, les itinéraires de randonnée locaux (n°17 Rocher du Lac et n°22 Roche Blanche) ainsi que le sentier d'interprétation de la tourbière dont le mobilier renouvelé sera reposé sur le futur platelage.

Bois-d'Amont

La commune de Bois-d'Amont rend hommage à ses déportés

Dimanche 25 avril, la cérémonie était organisée par la municipalité devant le monument aux morts. Compte tenu des mesures sanitaires le public était absent.

Michel Puillet était assisté de son 1er adjoint Alain Recht et Dominique Faucheux, 2e adjointe chargée des fêtes et des cérémonies et Daniel Chevassus, 5e adjoint, qui a monté les couleurs. Ils étaient entourés de 2 porte-drapeaux, Christian et Pierre et un musicien, Pierrot.

Ils ont rendu hommage aux morts victimes de la Déportation, avec la lecture du message national par Dominique Faucheux et de la loi 1954 par Alain Recht, suivait le Chant des Marais, interprété par le maire, puis la sonnerie aux morts. La cérémonie se terminait par un dépôt de gerbe et la Marseillaise.

Florian Cément s'est lancé un défi : un IronMan hors compétition

Florian Clément a 26 ans et habite aux Rousses, il a décidé de se lancer un défi, celui de parcourir un triathlon XXL sur le secteur des Rousses.

Florian Clément est originaire de Saint-Claude, il réside désormais aux Rousses puisqu'il est moniteur sportif pour enfants à «La Ruche sportive», près de Lausanne en Suisse. Il y dispense des cours de Baby-gym et de multisports pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Auparavant Florian a joué pendant 15 ans au foot, au poste de gardien de but à Jura Sud Foot et Jura Lac. C'est lors de sa dernière année de foot à Jura Lac que sa passion pour la course est venue *«Je courrais sur des courtes distances uniquement avant. Lors de ma dernière année de foot à Jura Lac, je me suis luxé l'épaule. Du coup, je ne pouvais que courir et petit à petit j'y ai pris goût. Ainsi, je me suis dit pourquoi pas continuer dans les sports d'endurance»*, explique-t-il.

Expériences

Cet ancien footballeur a des expériences récentes dans la course à pied *«J'ai fait quelques Trails : la Transju'trail, les 7 monts à Septmoncel, je me suis également essayé au triathlon il y a un an et demi sur l'O'xyrace du Revermont dans l'Ain».*

Concernant la natation, son expérience est plus limitée *«la natation ça sera le plus dur pour moi, surtout qu'il est difficile de s'entraîner actuellement. J'ai essayé 2 fois dans le lac des Rousses quand même».*

Mais il est confiant pour la partie cyclisme *«l'été dernier j'ai fait les cols connus des Alpes, ça m'a bien plu de partir 4-5 jours».*

Son IronMan

Son projet est un triathlon de type IronMan avec, dans l'ordre, 3,8 km de natation dans le lac des Rousses, 180 km à vélo en 10 boucles de 18 km entre Les Rousses et Bois d'Amont et 42 km de course à pied aux Rousses en 3 boucles de 12 km et les 6 derniers km plus proches de chez lui. Des amis et ses parents seront à ses côtés pendant ses épreuves, lors de la course à pied et à vélo.

Florian expliquait ses choix *«C'est toujours intéressant de se surpasser, de repousser ses limites. J'ai voulu le faire ici car en cette période c'est compliqué d'avoir des courses officielles et le cadre est très agréable».*

Pour ce qui est de sa préparation, Florian fait entre 4h. et 6h. de vélo par sortie donc 8h. à 10h. par semaine, il va courir plusieurs fois par semaine et il a pour l'instant nagé 2 fois 25 minutes dans le lac des Rousses. Il s'entraîne entre 12h. et 14h. par semaine.

Son IronMan aura lieu le samedi 19 juin, Florian commencera le matin par la natation, l'heure de départ variera suivant les restrictions sanitaires en vigueur en juin.

Alex Maitret

Actualités en cours et à venir de l'Office de tourisme de la Station des Rousses et de la Sogestar

Nouveauté : l'Office de tourisme de la Station des Rousses dématérialise entièrement sa campagne de partenariats 2021-2022
0 papier, 100% en ligne !

Comme chaque année à la même période, l'Office de tourisme de la Station des Rousses lance sa campagne d'adhésion pour l'année prochaine. Tous les socioprofessionnels qui ont établi leur activité sur le territoire de la station sont invités à s'engager à ses côtés.

Une gamme de formules tout compris et un catalogue étoffé d'espaces publicitaires et de services à la carte ont été développés par l'équipe de l'Office de tourisme afin de permettre aux acteurs locaux de se mobiliser pour le développement touristique de la destination, d'accentuer leur visibilité et d'accroître leur notoriété.

Découvrez toutes les offres de partenariats dans le Guide du Partenariat 2021-2022 et la vidéo de promotion de la campagne.

NOUVEAU : cette année, la campagne de partenariat est entièrement dématérialisée et simplifiée. Plus de papier, un guide numérique, une vidéo et les intéressés peuvent s'engager en seulement 2 minutes en remplissant un formulaire en ligne avant le 15 mai 2021.

TOUTES LES INFOS SUR WWW.PRO.LESROUSSES.COM !

Ne mégotons pas avec la montagne…

Montagne propre Samedi 1er mai

Journée de ramassage sur les fronts de neige, parkings et sites nordiques de la station des Rousses en partenariat avec le comité départemental de ski et les écoles de ski. N'hésitez pas à prendre des photos et les envoyer à: qualite@sogestar.com . La photo la plus «originale» sera récompensée (Lot offert par le comité départemental de ski). Maximum 6 personnes par groupe ; Logistique assurée par la SoGeStaR (Ramassage des encombrants déposés à côté des conteneurs enterrés). Au vu du contexte sanitaire, chacun devra s'équiper personnellement (gants et sacs poubelle).

Semaine du 24 avril au 2 mai

Commune des Rousses, ramassage bénévoles : Ramassez - photographiez la collecte, les trouvailles les plus insolites et les plus artistiques ou esthétiques - triez vos déchets - envoyez vos photos à environnement@mairielesrousses.fr

Sacs et gants disponibles en mairie.

Viry

Le comité de fleurissement s'organise en vue des plantations

Deux nouveaux sites proposés - Les bénévoles sont les bienvenus

Malgré la neige du Coucou tombée sur le village, Anne Marie Kleinklaus, en charge du fleurissement au niveau municipal, avaient convié, mardi 6 avril, les personnes intéressées, à une réunion préparatoire de mise au point. Assistés par de Patricia Poitry, de Véronique Planchin, conseillères municipales et en présence de Damien Forey des services techniques, les participants ont passé en revue les points principaux.

La commune a confirmé sa participation à concurrence de 1500€ pour l'achat des fleurs, des ingrédients, et du matériel nécessaire, mais aussi l'assistance technique des employés municipaux pour les gros travaux.
Les bénévoles, pas tous présents, semblent nombreux, sur Viry, Sous le Rosay et Sièges, cependant les inscriptions auprès d'Anne Marie restent d'actualité, afin de faciliter le travail de chacun, surtout en période de vacances.
Les sites à fleurir sont ceux de 2020, auxquels s'ajouteront, la Croix de la route d'Oyonnax, à proximité de l'abris bus de la rue du 19 Mars 1962, et les chicanes de la route de la Pesse (Bacs à fleurs).
Les achats s'effectueront prochainement, et en particulier lors du Marché aux fleurs du Sou des écoles prévu le 8 mai, (dans la mesure où il pourra avoir lieu) Les plantations s'effectueront elles, après les Saints de Glace (Mamert, Pancrace et Servais) les 11, 12 et 13 mai.
Présent en tant que bénévole, Antoine Millet a profité de l'occasion pour signaler, à la municipalité, le mauvais état des fondations de la Croix du Jubilé, route de la Pesse, qui, selon lui, doivent bénéficier d'un entretien urgent.
Contact : Anne Marie 06 32 27 74 69.

Il est temps de passer commandes, pour le marché aux fleurs du Sou des écoles

Malgré les contraintes sanitaires et les vacances scolaires, la sympathique équipe du Sou des écoles, autour d'Yvan Perruchot, fait preuve d'optimisme, est passe à l'action pour préparer le marché aux fleurs, plants de légumes, vivaces, herbes aromatiques…qui se déroulera samedi 8 mai de 13h.30 à 16h.30 à la salle des fêtes dans le respect des contraintes en vigueur.
Une soixantaine de variétés, sont proposées à la vente. Pour faciliter l'organisation, le Sou a donc préparé des bons de commandes disponibles au magasin Proxi. Ceux-ci sont à remplir et à remettre à l'école, ou dans la boite aux lettres du Sou, ou « Chez la Dom », accompagnés du règlement au plus tard le mercredi 28 avril.
La recette réalisée au cours de cette journée, servira à financer des actions, en faveur des enfants des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal, (RPI), de Viry, Rogna, Choux.
Contact : Yvan Perruchot 03 84 41 21 57.

Oyonnax

Hommage à Michel Faivre

Né le 18 février 1935 à Saint Claude, Michel s'est marié en 1958 à Bernadette rencontrée dans le Cher près de Sancerre. Ils ont eu deux enfants : Christine et Christian qui leur ont donné trois petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Domiciliés à Dortan puis à Oyonnax pour son travail comme chauffeur livreur chez Danzas, son amour pour les voitures l'a souvent amené comme bénévole dans les courses automobiles puis il est devenu commissaire officiel particulièrement chargé de la sécurité. Une sécurité qu'il assumait aussi comme cibiste, président de l'Amicale Cibiste d'Oyonnax ce qui justifiait la présence d'une antenne de haute portée au dessus de son logement. Que ce soit pour les fêtes municipales, hiver ou été, des classes ou le rallye Ain Jura, il assurait la sécurité du parcours avec les membres de son association. Ayant fait son service militaire dans l'Algérois, il a été aux côtés de Jimmy Rochette dans l'Amicale des anciens d'AFN d'Oyonnax et des environs dont il fût le secrétaire. Il était aussi porte-drapeau et tenait à être présent à toutes les commémorations officielles et lors des décés de ses compagnons d'armes. Mardi 13 avril la cérémonie d'adieu était pour lui en présence de ses nombreux amis et de sa famille, deux de ses petites filles lui ont rendu un émouvant hommage avant que les drapeaux ne s'inclinent au dessus de lui. Il laissera le souvenir d'un homme jovial et toujours prêt à rendre service.

Oyonnax

Journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation

Dimanche 25 avril avait lieu à Oyonnax, Place des Déportés, la cérémonie de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation, avec la présence de Michel Perraud, maire d'Oyonnax, Philippe Cracchiolo, maire d'Arbent, de M. Henri De Lemps, un des derniers déporté et Mme Renée Bertrand, représentant les associations de déportés et Mme Françoise Collet, conseillère à la valorisation mémorielle et aux jumelages, qui ont lu conjointement le message pour la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation. Étaient présents aussi, des adjoints à la mairie d'Oyonnax, personnalités, Mme Aline Maret-Guelpa, présidente de Mémoire de la Résistance et des Maquis de l'Ain et du Haut-Jura, ainsi que le chef de la police municipale Julien Feybesse.

Cette cérémonie était co-organisée par la mairie d'Oyonnax et la municipalité d'Arbent.
La cérémonie commençait sur l'air «Nuit et brouillard». Puis, le maire d'Arbent, Philippe Cracchiolo a lu le message inscrit sur la Stèle. *«Le 19 juillet 1944 l'armée Allemande rassembla sur cette place, 120 Oyonnaxiens, 72 furent déportés au Camp de concentration de Neuengamme, 36 ne sont jamais revenus, victimes de la barbarie nazie. Que leur souvenir demeure. Ne les oubliez pas».*
Ensuite Mme Françoise Collet et Mme Renée Bertrand, fille de déporté, ont lu chacune à leur tour un passage du message pour la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation. Ce message a été rédigé conjointement par, la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis, l'Union Nationale des Associations de Déportés Internés de la Résistance et Familles (UNADIF-FNDIR).
Après le chant des Marais, avait lieu l'allocution de Michel Perraud, maire d'Oyonnax.
«Ici à Oyonnax, nous sommes attachés au devoir de mémoire. Partout dans notre ville des stèles honorent les hommes et femmes qui ont consacré, parfois sacrifié leurs vies pour la France et les valeurs de notre République. Je sais qu'il est difficile pour nos cœurs attachés aux commémorations de nous retrouver en si petit comité pour se souvenir aujourd'hui de ces millions d'êtres humains anéantis par la barbarie nazie. Notre petite assemblée peut également apparaître comme dérisoire devant la grandeur d'âme et le courage de tous ces héros, ces «justes», qui ont pris tous les risques pour sauver ceux que l'occupant voulait supprimer. Mais la crise sanitaire et les mesures de restriction n'entameront jamais notre volonté de toujours se souvenir», soulignait Michel Perraud.
Il poursuivait *«Ce n'est pas dans la ville de René Nicod, député-maire d'Oyonnax qui eu le courage de voter contre les pleins pouvoirs à Pétain, que nous allons oublier. Nous ne manquerons pas à notre devoir dans la ville où les maquisards menés par Henri Romans-Petit, commémorèrent le 11 novembre 1943 les vainqueurs de 14-18»*, rappelait le maire d'Oyonnax.
Michel Perraud, rappelait que le meilleur hommage que nous puissions rendre aux victimes de la déportation est de leur rendre leur humanité. De se souvenir face aux souffrances auxquelles ils étaient confrontées et à la menace permanente de la torture et de la mort.
Le maire, Michel Perraud concluait en citant Geniève de Gaulle-Anthonioz, la nièce du Général, qui fut résistante et déportée à Ravensbrück, *«Lutter contre l'humiliation, croire que l'homme a une valeur, c'est ce qui nous sépare de la préhistoire».*

Remise d'un nouveau drapeau

Michel Perraud remettait le nouveau drapeau en remplacement de l'ancien, usé par le temps.
«Merci M. De Lemps pour votre engagement» soulignait M. le maire en lui remettant le drapeau pour le Comité des Déportés.
«Grace à l'engagement du Comité des Déportés d'Oyonnax, notamment au près des plus jeunes, cet esprit de résistance se transmet. Toujours présent aux cérémonies patriotiques, votre fidélité sans faille a usé votre drapeau. La municipalité est fière de vous en offrir un nouveau pour que, sans relâche, avec vous, Oyonnax se souvienne à jamais».
La cérémonie se poursuivait avec un hommage aux morts, une gerbe commune était déposée par Michel Perraud et Philippe Cracchiolo, suivi de la sonnerie aux morts, puis la Marseillaise. Pour terminer la cérémonie les deux maires saluaient les porte-drapeaux.
Le maire terminait par, Vive la République et vive la France !

Dominique Piazzolla

Le maire d'Oyonnax remet le nouveau drapeau à M. Henri De Lemps qui le transmet au porte-drapeau Christian Mermet.

Mme Françoise Collet et Renée Bertrand durant la lecture.

Dépôt de gerbe.

Reportage sur Facebook
Sur notre site n°231

Le porte-drapeau, Christian Mermet, M. Henri De Lemps, 93 ans, avec à ses côtés, son fils Jean-Charles et sa petite-fille Julia.

A côté des porte-drapeaux et de la Stèle de la place des déportés, Philippe Cracchiolo, maire d'Arbent et Michel Perraud, maire d'Oyonnax.

Jura Sud Foot

Pascal Moulin entraîneur de Jura Sud Foot quittera le club à la fin de saison

Une page se tourne pour Jura Sud Foot et Pascal Moulin, qui est resté 9 saisons au club

Jean-Jacques Baroni, Edmond Perrier et Pascal Moulin.

Mercredi 14 avril au siège de Jura Sud Foot dans la salle principale du Stade Edouard Guillon, avait lieu une conférence de presse avec les coprésidents, Edmond Perrier et Jean-Jacques Baroni (Olivier Pagani et Jean-François Charnay étaient retenus) et Pascal Moulin.

Edmond Perrier annonçait que ce qui devait arriver un jour était arrivé, avec le départ de l'entraîneur Pascal Moulin.

Comme le soulignait Edmond Perrier *«On a passé de très belles années avec lui, les joueurs et le staff ont été prévenus avant la conférence de presse. Bien sûr c'est une page importante qui se tourne pour le club, qui est depuis 18 ans en N2, dont la moitié avec Pascal Moulin».*

Pascal Moulin, avec un brevet d'entraîneur professionnel (BEPF) en poche, aspire à découvrir les niveaux supérieurs et pourquoi pas en N1, être adjoint en N1 ou L2 et pourquoi pas partir à l'étranger ou prendre une D1 féminine comme, il le dit, il ne faut rien s'interdire.

Pascal Moulin précisait avec une certaine émotion *«C'est à ma demande que j'ai averti les présidents, il y a 15 jours. C'est avec le cœur lourd et beaucoup de souvenir que je pars, parce que j'aime ce club et ça a été une fierté de défendre ses couleurs».*

Pascal Moulin précisait *«Si je peux aider le club à trouver quelqu'un qui lui correspond, je ne me priverai pas».*

Notre journal, L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey souhaite bonne chance à Pascal dans son nouveau challenge.

Pour rappel Pascal Moulin avait été élu par notre journal, personnalité de l'année 2014 du Massif Jurassien.

Dominique Piazzolla

Un souvenir pour Pascal Moulin, avec son Trophée de personnalité de l'année 2014 du Massif Jurassien remis par notre journal.

Rugby F.C.S.C. *Rétro «En ciel et blanc» - Chapitre 6*

2000 : un centenaire dignement fêté !

C'est sous la Présidence de Franck Emonot et de Robert Lançon que se sont déroulées -du 15 au 18 juin 2000- les festivités du centenaire de la Maison Bleue. Evénement marquant pour un des plus vieux clubs de France. Et dans cité de la pipe, on sait faire la fête. Le temps fut de la partie et grâce à une organisation sans faille et la participation massive du public, ce fut une sacrée réussite.

Le déroulement

Tout avait commencé le jeudi 15 juin avec un grand apéritif place du 9 avril 1944 et l'inauguration de l'exposition du centenaire installée au 1er étage du «Club». Le vendredi débutaient les différentes animations : tournoi des écoles le matin, exposition et boutique du centenaire l'après-midi, et une soirée cabaret sous chapiteau, toujours place du 9 avril 1944. Samedi, on finalisait le tournoi des écoles le matin, puis on eut aussi l'élection des plus belles vitrines élaborées sur le thème du centenaire. Et en soirée un repas sous chapiteau suivi d'un mémorable karaoké. Enfin le dimanche, ce fut sans conteste très intense. En émotion, en retrouvailles… Dès 11 heures, ce fut une parade des anciens joueurs au stade de Serger avant un repas champêtre. Et à 16 heures le coup d'envoi du match du centenaire qui opposa les «anciens» des années 80/90 à une sélection régionale. Les documents photos retracent d'ailleurs très bien cette ambiance et l'atmosphère bienveillante qui régnait.

Une fête de famille

Certains ne s'étaient pas revu depuis une vingtaine voire une trentaine d'années. Ce fut donc l'occasion d'émouvantes retrouvailles. Il y avait bon nombre d'anciens joueurs, aujourd'hui disparus. On citera -pour honorer aujourd'hui leurs mémoires- Victor Grand et André Vincent les basques de l'Est comme était surnommée l'équipe des années 30. Il y avait aussi René Guillobez et bien d'autres.

Ange Lafitte l'arrière, Pierrot Delavenna le tout jeune demi de mêlée, Jean Féroul, le buteur -les héros de la finale de 58- étaient aussi présents.

Et évidemment très entourés, le «grand Roland» et Nigel Horton venus se «rebaigner» dans l'atmosphère «ciel et blanc». Entre évocations de souvenirs, d'anecdotes, la journée fila très vite sous un soleil et une chaleur estivale. On avait aussi construit le plus gros ballon de rugby du monde. C'est Jean-Pierre Beluardo -bien avant qu'il soit Président du club- qui avait fait construire cette ossature revêtue des couleurs «ciel et blanc». Ce ballon aux dimensions exceptionnelles avait été exposé à l'entrée de la ville sur le rond-point d'Etables.

Une sacrée histoire que vous pouvez revivre à travers les nombreux documents -photos, coupures de journaux de l'époque- sur une page spéciale qui y est consacrée sur le site « En ciel et blanc ».

LIEN : https://www.encielet-blanc.com/le-centenaire

Michel Bessard

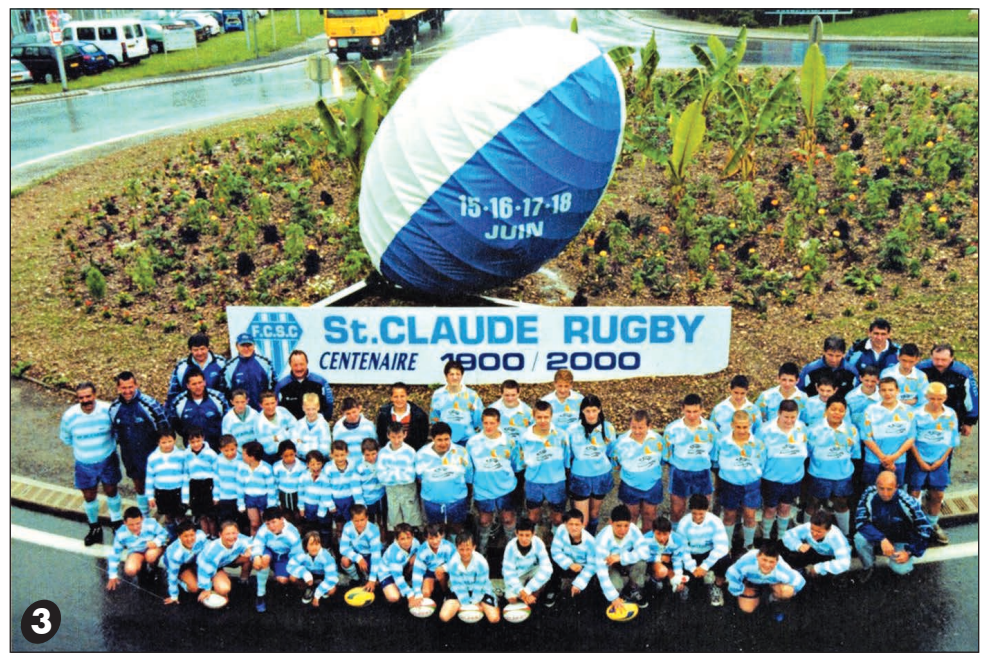

3

1

L'acte de naissance

C'est en 1899, qu'une trentaine de jeunes sanclaudiens se réunissent au «café Grappin» et décident de créer un club «multisports». Dans les statuts initiés dans l'enthousiasme général, le club sera consacré à la pratique du football et de sports dits athlétiques. L'idée de départ avait été lancée par les gymnases de la « Franc-Comtoise » au retour d'une compétition à Genève, où ils avaient vu des anglais pratiquer ce que l'on appelait alors le «football». D'où le nom, la dénomination «Football-club sanclaudien». S'en suivirent des pourparlers pour trouver un terrain. Ce fut à Serger et le bail fut conclu le 27 avril 1900 par le Président Bouland.

Nos précédentes parutions

1.La montée en 1958 (L'Hebdo du H-J 226),
2.La confirmation -1958/59- (L'Hebdo du H-J 227)
3.La finale de seconde division en 1990 (L'Hebdo du H-J 228)
4.Le maintien « hitchcockien » en 1965 (L'Hebdo du H-J 229)
5.La montée de 1982. Avec à la barre un certain Nigel Horton.

Nos photos :

1.Plusieurs générations rassemblées…
2.Un fameux trio : Capelli, Charpy et Delavenna.
3.Le plus grand ballon…
4.Nigel Horton avec Michel Fabbri…
5.Et avec Roland Crancée, le Président Lançon…
6.René Guillobez, André Vincent et Victor Grand.

Lors de notre prochain chapitre, on fera un petit tour plus près de nous. Ce sera la saison 1994/1995 et un match de barrage décisif pour le maintien en groupe B.

4

6

5

2

Offre d'emploi

SMP
HIGH PRECISION MOULD MANUFACTURER
FRENCH MOLD CLUSTER

Venez rejoindre
notre équipe de 75 collaborateurs
Dynamiques et passionnés.
Entreprise en croissance constante, CA 12M€.

Monteur Moule expérimenté
Montage des outillages multi-empreintes.
Expérience de 5 ans exigée, secteur Pharma.

Poste à pourvoir F/H - Contrat : CDI - 39H - Journée
Mutuelle & Prévoyance - Epargne salariale - Tickets restaurant ...

Donnez-vous la chance d'évoluer ...
n'hésitez plus à envoyer votre CV !
emploi@smp-moules.com - 04.74.73.37.67

UNE ENTREPRISE DU GROUPE ENIZZIA

Offres d'emplois, ventes, divers, décès, souvenirs, annonces associatives, etc.,
Une bonne adresse :
L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey
votre journal de proximité

Vends

Vends canapé état TB en suédine 4 places gris 110 euros à débattre Tél. 06.81.71.74.00

Vends coffret de chantier. Prix : 200 euros. Tél. 06.73.78.89.50

Recherche

Couple retraité recherche appartement Oyonnax T3 ou T4. Tél. 06.73.78.89.50

L'HEBDO DU HAUT-JURA et du HAUT-BUGEY
Siège social : 64, rue du Pré
39201 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 33 14 64
B.P. 30006
Régie Publicitaire :
Tél. 03 84 33 14 64
commercial.hebdohautjura@gmail.com
Rédaction
redaction.hebdohautjura@gmail.com
Direction-Rédaction
d.piazzolla.presse@gmail.com
Directeur de publication
Dominique Piazzolla
Impr. Franche-Comté
Impressions Auxonne
RCS 537 478 281
ISSN 2494-4513

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.
Certification PEFC. Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%. Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'écolabel européen sous le numéro FI/37/001. Eutrophisation : PTot 0,011 kg/t.
ecofolio

Offres d'emplois, ventes, divers, décès, souvenirs, annonces associatives, etc.,
Une bonne adresse :
L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey
votre journal de proximité

VOS PETITES ANNONCES DANS L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey

2,50€* TTC la ligne

**Attention, pour les annonces sous N°, le prix à la ligne est de 3€ TTC réservé aux particuliers*

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
Tél : .....

Rubrique	Nombre de parution

Parution tous les 15 jours, et en dépôt dès le mercredi (chez certains commerçants). Dernier délai pour nous faire parvenir votre annonce : le lundi précédent

Pour passer votre annonce :
① Téléphonez au **03 84 33 14 64**
② Par courrier accompagné de votre chèque à l'ordre de *L'Hebdo du Haut-Jura*
à **L'HEBDO DU HAUT-JURA BP 30006 - 39201 SAINT CLAUDE Cedex**

CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Commission permanente du 26 avril 2021
Sauvetage de la fonderie MBF Aluminium : la Région vote à l'unanimité une aide de 500.000 euros

Le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a tenu une commission permanente exceptionnelle, ce lundi 26 avril 2021. Organisée en visioconférence, cette commission avait pour unique objet de proposer une aide au sauvetage de la société MBF à Saint-Claude (Jura).

Fonderie historique du Haut-Jura depuis plus de 70 ans, MBF connait aujourd'hui une chute de la production en raison de la baisse du marché de la motorisation thermique et de la crise sanitaire qui impacte fortement le secteur automobile.

La gestion financière et administrative de l'actuel propriétaire a conduit à l'assèchement de la trésorerie de la société, qui risque donc d'être placée en liquidation judiciaire dès demain par le tribunal de commerce. La situation est donc critique: l'avenir des 284 salariés est conditionné à une offre de reprise.

La Présidente de la Région a évoqué le fait que cette aide doit donner un délai de quelques semaines supplémentaires pour permettre à un repreneur de déposer une offre sérieuse.

Le financement de 500.000 euros voté ce jour sera strictement destiné à un paiement des salaires.

La Région s'engage dans cette démarche inédite afin d'empêcher la fermeture du premier employeur privé de la ville qui aurait des conséquences sociales et économiques graves pour l'ensemble de ce territoire.

FRÉQUENCE PLUS

ECOUTEZ

MOREZ / LES ROUSSES 90.3FM
ST CLAUDE 88.3FM

INFO PLUS REGION
POINTS TRAFIC
MÉTÉO
BONS PLANS
BUZZ
JEUX

www
FREQUENCEPLUS.INFO

L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey
Courrier gratuit, bimensuel et indépendant

LANÇON R. & Fils
1910 - 2010
MENUISERIE BOIS / BOIS-ALU / PVC
PARQUETS ET ESCALIERS
PONÇAGE ET VITRIFICATION
VOLETS ROULANTS - STORES
PORTES DE GARAGE
MOTORISATION
A VOTRE SERVICE 100 ANS
45, rue du Miroir 39200 ST-CLAUDE
03 84 45 14 45
FAX 03 84 45 66 14
www.menuiserie-lancon.com

POSE DE PORTE SECTIONNELLE
POSE DE GRILLES & RIDEAUX
POSE DE PORTAIL
POSE DE PORTE DE GARAGE
BARRIÈRE - CLÔTURE
Hightec Métal
METALLERIE FERRONNERIE AMÉNAGEMENTS
ZI du Plan d'Acier - 39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 13 71
Fax 03 84 45 76 35
MAÇONNERIE CARRELAGE S.A.R.L. GHENO A&G

ENTREPRISE QUALIFIÉE RGE
QUALIBAT Votre label de fiabilité
BÉNÉFICIEZ DES AIDES
«MaPrimeRénov»
«ENERGIE CEE»
ENTREPRISE CERTIFIÉE RGE
CHAUDIÈRE À GAZ
POMPE À CHALEUR
CHAUDIÈRE À BOIS
PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE VENTILATION
ELECTRICITE CLIMATISATION
picard
ZONE ARTISANALE D'ÉTABLES
39200 SAINT-CLAUDE
TÉL.03.84.45.24.44 info@picard-sa.fr www.picard-sa.fr

DOSSIER HABITAT

Photo Roch

5 pages d'informations

Des artisans et des professionnels du bâtiment à votre service

MARILLER Charpentes
ORGELET
30, chemin de la Barbuise
39270 Orgelet
Tél. 03.84.25.40.16
mariller-sarl@wanadoo.fr

félix baroni
marco b.t.p.
"La passion de construire depuis 1949"
MAÇONNERIE - RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - BÉTON PRÊT À L'EMPLOI
félix baroni
29 Route de Saint-Claude - 39360 CHASSAL
Tél. : +33(0)3 84 425 425
marco btp
38 rue François Rochaix - 01100 OYONNAX
Tél. : +33(0)4 74 77 22 99
contact@baroni-marco-btp.fr

- Menuiseries
- Carrelage
- Sanitaire
- Cuisine
- Matériaux
- Bricolage

GEDIMAT
Pagani

DES FONDATIONS AUX FINITIONS

OYONNAX 04 74 77 30 31 | SAINT-LUPICIN 03 84 42 12 11 | PORT-LA-CLUSE 04 74 76 09 42

Savoir choisir la bonne tondeuse

Tondre et entretenir sa pelouse demande du temps et de l'effort, mais le faire avec les bons outils peut vous faciliter grandement la tâche.

Suivant votre terrain et ses caractéristiques il est important de bien choisir pour avoir le bon compromis en fonction de votre situation.

5 questions à se poser pour choisir

Premièrement et pas des moindres : Quelle surface ai-je à tondre ?

Deuxièmement, quelles sont les caractéristiques de mon terrain en termes de relief ? En pente ? Avec beaucoup de petits recoins ? Ou plutôt de grandes surfaces plates et régulières.

Troisièmement, avec quel confort je souhaite tondre ? Les partisans du moindre effort devrons peut-être mettre un peu plus la main au porte-monnaie que les autres plus soucieux de préserver leur porte-monnaie.

Quatrièmement, quelle hauteur de coupe correspond à mes besoins ? Un green Anglais sera tondu à 25mm, à contrario de la prairie qui sera entretenue à 90 mm. De façon classique une pelouse sera tondue entre 50 et 70mm. Dernièrement, voudrais-je des options supplémentaires ? Le mulching qui vous éviterai le ramassage de l'herbe par exemple. Suivant la réponse à ces questions, vous déterminerez quelle largeur (de 30cm à +107cm), quelle puissance (de 1kW à +8.6kW) d'avancement (poussé ou tracté) et de motorisation (manuel, électrique ou thermique) choisir.

Choisir sa tondeuse

	Pelouse de -700m2		Pelouse de +700m2		
Modèle	Tondeuse Manuelle	Tondeuse électrique poussée	Tondeuse électrique poussée ou autotractée	Tondeuse thermique poussée ou autotractée	Tracteur tondeuse ou tondeuse autoportée
Avantages	écologique économique silencieuse	tonte rapide pas d'entretien moteur autonomie si batterie	tonte rapide pas d'entretien moteur moins bruyante que le thermique	autonomie pas de fil	Tonte rapide plusieurs vitesses marche arrière
Inconvenients	besoin d'être poussée tondre souvent	Rallonge si alimentation filaire autonomie si batterie	Rallonge si alimentation filaire autonomie si batterie	Entretien moteur bruyant	incompatible aux petites surfaces encombrant entretien
Hauteur de coupe	de 13 à 42 mm	de 15 à 75 mm		de 15 à 90 mm	de 30 à 911 mm
Largeur de coupe	de 30 à 40 cm	de 30 à 53 cm		de 40 à 84 cm	de 66 à 102 cm
Adapté à la pente	non	non	oui	oui	oui
Modèle adapté pour	les petits terrains entretenus régulièrement	petits jardin de ville pour la solution filaire	jardin de tous types pour utilisation avec batterie (prévoir plusieurs batteries)	Grands terrains bien entretenus	Très grands terrains

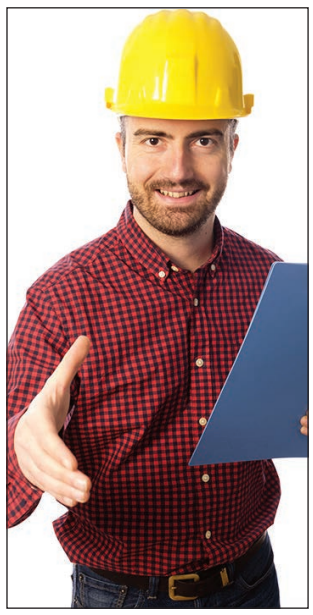

TERRASSEMENT
TRAVAUX PUBLICS
AMENAGEMENTS VILLAS V.R.D.
SAS
Basile CORTINOVIS
Gérant : Laurent MATTEI
COYRIERE - 39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 11 42 - Fax 03 84 45 55 03
basiletp@orange.fr

CONSRUCTEUR DE MAIONS OSSATURE BOIS ET POTEAUX POUTRES

CONCEPTION
PAR NOTRE BUREAU D'ÉTUDE

FABRICATION
DANS NOS ATELIERS DU JURA

REALISATION
DES CHANTIERS PAR NOS ÉQUIPES

Roch Constructeur bois
Roch Constructeur Bois
195, route de la Fontaine aux Daims 39570 MACORNAY
Tel : 03 84 24 31 51 www.roch.fr
Une marque de respect !
www.roch.fr

C'est décidé je change mes fenêtres ! - Toutes les questions clés avant de se lancer.

Améliorer sa ventilation, son isolation, changer de style ou surtout réduire ses dépenses énergétiques, les raisons peuvent être multiples. Pour être sûr de faire le bon choix plusieurs questions sont à se poser avant de se lancer dans les travaux.

Quel matériau choisir ?

Envie d'un style naturel et chaleureux ? Optez pour du bois qui vous procurera aussi une bonne isolation thermique et acoustique. Attention cependant il faudra l'entretenir régulièrement et ne conviendra pas à toutes les décos. Besoin de durabilité sans entretien ? Dirigez-vous plutôt vers des encadrements en aluminium. Besoin d'un bon rapport qualité-prix ? Jetez un œil au PVC qui se décline en plusieurs teintes et aspects. Vous pouvez également miser sur un mix aluminium/bois qui en plus d'être tendance, offre une isolation optimale avec un entretien mini et une personnalisation complète.

Avant de commencer, je me renseigne !

Première chose à faire avant de contacter tous les professionnels du coin, je me renseigne auprès de ma mairie, et si vous êtes en copropriété votre syndic pour connaitre les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre logement car la pose de nouvelles fenêtres modifie la façade de votre logement et doit faire l'objet d'une déclaration préalable. Attention aussi si vous êtes dans un périmètre ABF ou que votre bâtiment est classé, vous devrez peut-être opérer un remplacement à l'identique de vos menuiseries. Si vous habitez en copropriété, l'accord de l'assemblée générale est parfois requis.

Et dans tous les cas, il est fortement conseillé de déclarer votre projet de travaux auprès de votre syndic : cela vous permettra de vérifier qu'un changement de fenêtres à l'échelle de l'immeuble n'est pas déjà planifié.

Quelques conseils à suivre dès que vous avez le feu vert.

Transformez votre salon en «Home SWEET home»

Être bien dans son intérieur n'a jamais été aussi important ! Vous rêvez de vous prélasser dans un canapé plutôt cosy ou plutôt high-tech ? Plutôt zen ou plutôt dynamique ? Faites ressortir votre personnalité dans votre intérieur et découvrez la tendance déco 2021.

Le canapé : l'atout confort qui donne le ton

Avant tout, n'hésitez pas à faire un métré dans votre intérieur. Prenez les dimensions qui vous paraissent légitimes, en gardant en tête le sens de circulation dans la pièce. Ne vous limitez pas à des zones de passage trop restreints. Au final, le canapé ne doit pas être trop grand, autrement il étoufferait la pièce, ni trop petit, auquel cas, il paraîtrait ridicule. En 2021, craquez pour le canapé « RELAX » et ses positions réglables qui s'adapte à la morphologie mettra tous les amateurs de confort d'accord. Le canapé de relaxation a désormais le vent en poupe grâce à son design moderne qui lui permet de s'intégrer à la perfection dans tous les intérieurs. Vous pourrez facilement l'adapter à votre univers en personnalisant les différents éléments. Adepte de la déco scandinave ? Optez par exemple pour un modèle avec un piètement en bois et des tons pastel. Pour réussir votre achat de canape relax manuel ou électrique, gardez surtout en tête que c'est un investissement sur le long terme. Il est important que le mécanisme résiste dans le temps.

Les objets déco : quand la finition devient plus qu'un détail

Fini la morosité ! On ose le flashy pour dynamiser et se réconforter avec son intérieur qu'on a trop vu en 2020. On se laisser tenter par les objets multicolores qui attireront de suite les regards de vos visiteurs.

Salon et objets déco
«FRANCE SPA & bien-être à Oyonnax (93 rue de Geilles)

Rénover en 2021, quelles sont mes aides ?

Exit la maison passoire, pour vous aider à mieux vous chauffer l'Etat met des aides à disposition afin de pouvoir mieux isoler votre logement ou opter pour un mode de chauffage plus économique/écologique. Découvrez en 2021 toutes les aides disponibles pour vos besoins d'éco-rénovation.

Le crédit d'impôt transition énergétique a été remplacé depuis janvier 2020 par MaPrimeRénov' et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) «Habiter mieux agilité». Pour inciter la rénovation énergétique, le dispositif a été renforcé le 1er octobre 2020.

«MaPrimeRénov» & «L'Anah»

Pour «MaPrimeRénov'» est destinée à tous les ménages, qu'ils soient propriétaires, bailleurs ou en copropriétés. Dans le cas de la copropriété, les travaux des parties communes peuvent également bénéficier d'un coup de pouce. La Montant de «MaPrimeRénov» est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux.

Dans le cas de l'Anah , (l'Aide «Habiter mieux sérénité» de l'Agence nationale de l'habitat) le financement est en prorata du montant des travaux dans la limite de 18 000€. Seuls les foyers les plus modestes étant propriétaires de logement individuel, les propriétaires bailleurs ou les

syndicats de copropriétaires sont éligibles. Il faut pour en bénéficier que le bien soit une résidence principale de plus de 15 ans.

Attention, les aides MaPrimeRénov' et Habiter Mieux sérénité ne sont pas cumulables entre elles, elles peuvent cependant être cumulables avec la «TVA à taux réduit», «chèque énergie» ou l'«Éco-prêt à taux zéro (Éco-PTZ)»

Les autres aides cumulables avec «MaPrimeRénov» ou l'«Anah» «L'Eco-PTZ» ou «Éco-prêt à taux zéro »

Le dispositif est prorogé valable jusqu'au 31 décembre 2021, l'Eco-PTZ permet d'emprunter sans payer d'intérêt ni avancer de trésorerie dans le cadre de la rénovation énergétique, il s'adresse autant aux personnes physiques (propriétaires ou copropriété) mais aussi aux sociétés civiles non soumises à l'impôt sur les sociétés, si moins un des associés est une personne physique. Il concerne uniquement les maisons ou appartements déclarés résidence principale ayant été achevés avant le 1er janvier 1990. Il n'est pas possible de contracter plusieurs éco-prêt à taux zéro par logement (sauf dans le cas d'un éco-prêt à taux zéro complémentaire, si le montant global des deux emprunts n'excède 30 000€).

Le dispositif «Coup de pouce économies d'énergie»

Depuis 2019 et jusqu'31 décembre 2021 «Coup de pouce économies d'énergie» permet aux ménages en situation de précarité énergétique de bénéficier d'aides plus importantes. Il se décline pour des travaux concernant l'isolation ou le chauffage. Le montant de ces 2 primes est bien évidement soumis au niveau de revenus des ménages voulant en bénéficier et sont versées par les entreprises signataires de la Charte «Coup de pouce économies d'énergie» (principalement des vendeurs d'énergie). Cumulable avec «MaPrimeRénov'» et «l'éco-PTZ» il n'est pas cependant pas possible de cumuler avec les offres des acteurs éligibles au dispositif CEE, notamment l'offre «Habiter mieux de l'Anah».

Le «Chèque énergie»

Entré en vigueur en 2018 pour remplacer les tarifs sociaux de l'énergie, c'est une aide qui varie entre 48€ et 277€ . Le montant annuel est calculé en fonction du revenu fiscal de référence du foyer déterminé en unité de consommation. La valeur des unités de consommation composant le ménage est calculée ainsi : la 1re personne du ménage compte pour 1 UC, la 2e pour 0,5 UC, et les suivantes pour 0,3 pour UC. Ce chèque sera envoyé automatiquement par courrier entre le 29 mars et le 30 avril 2021, vous n'avez pas besoin d'en faire la demande. En 2021 ce chèque sera également étendu à certains établissements comme les EHPAD par exemple. Attention, les chèques énergie ont une durée limitée et sont à dépenser généralement dans l'année

Connaitre l'aide en fonction de son revenu fiscal de référence

Connaitre l'aide en fonction de son revenu fiscal de référence

Unité de Consommation	RFR / UC < 5 600 €	5 600 € ≤ RFR / UC < 6 700 €	6 700 € ≤ RFR / UC < 7 700 €	7 700 ≤ RFR / UC < 10 800 €
1U	194 €	146 €	98 €	48 €
1 < UC < 2	240 €	176 €	113 €	63 €
2 UC ou +	277 €	202 €	126 €	76 €

SARL PEINTURE COLOR -POULAIN
PLATRERIE PEINTURE
ISOLATION INTERIEURE / EXTERIEURE
REVETEMENTS SOLS et MURS
RAVALEMENT FACADES
DECORATION
10, rue Edouard Branly 39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 60 86 Fax 03 84 45 72 83

Donnez un coup de jeune à votre toiture, faites-la démousser !

Que serait votre maison sans son toit ? Protégez votre toiture autant qu'elle vous protège pour éviter les problèmes qui pourraient être liés à la négligence.
N'hésitez pas aux abords du printemps et à la sortie de l'automne de faire un point sur l'état de santé de votre toit. Avec la pluie et l'humidité la mousse a pu s'installer confortablement sur votre toiture qui peu à peu ternira vos tuiles. Pour éviter qu'elles ne s'encrassent, il est recommandé de faire un démoussage 2 fois par an. Préparez dès le printemps votre toit pour qu'il affronte l'été et ses chaleurs et refaites une opération avant l'hiver, dès que les feuilles ont fini de tomber pour que les tuiles agressées par la mousse, le lichen et les champignons ne s'encrassent pas.

Démousser son toit soi-même, bon plan ou mauvaise idée ?
Avant de jouer les acrobates et de grimper sur votre toit, posez-vous les bonnes questions afin de ne pas faire pire que mieux ou finir aux urgences. Avant de commencer le démoussage vous-même, connaissez-vous bien vos tuiles et savez-vous comment les nettoyer ? Il faut être particulièrement vigilant aux produits utilisés car de mauvaises pratiques ou de mauvais produits pourraient endommager votre toiture. Vous devez également vous poser la question de la sécurité. Comment allez-vous monter et assurer votre position lors des travaux ? Il est souvent plus raisonnable de faire appel à des professionnels de l'entretien de toiture formés et équipés en conséquence. Un toit bien entretenu sera plus solide, étanche et beaucoup plus esthétique pour votre maison.

Quand le «JAPANDI» débarque dans notre intérieur maison

Après la tendance «Hygge» qui avait balayé la mode «loft Newyorkais» ce mix entre la sobriété et les tons naturels du style scandinave se mèle à l'esprit japonais, pour un intérieur zen et adepte du naturel.

Des tons neutres pour un intérieur cocooning et relaxant

Le style Japandi débarque et fait parler de lui sur la sphère déco. Mêlant design au minimaliste, le cocooning scandinave reste l'ambiance reine de nos intérieurs. Avec sa palette de couleurs neutre, le Japandi se veut zen, frais et apaisant. On remise les teintes criardes survitaminées, on use et abuse des nuances de blanc, beige, gris et bleu clair. On réhausse le ton avec des teintes sourdes telles que le bleu nuit ou le vert forêt. En 2021 misez sur ce subtil compromis nordico-japonais.

Le meuble design, toujours et encore !
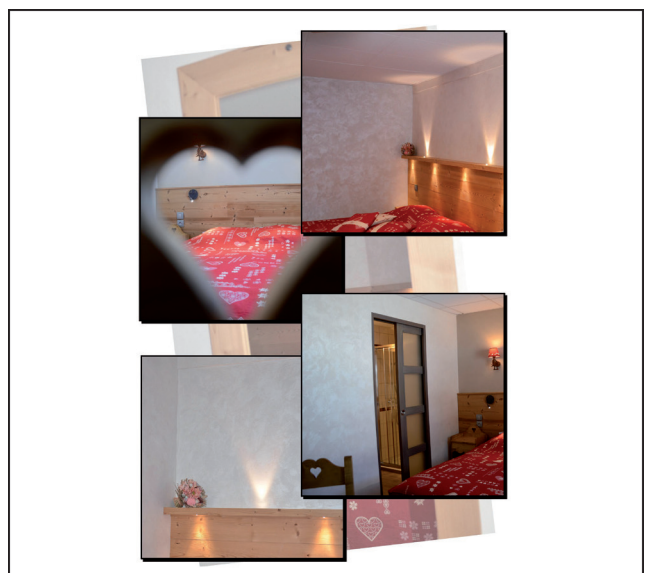
Avec le Japandi on mise sur les lignes épurées. Le minimalisme et courbes douces remportent tous les suffrages pour une zen attitude sans fioritures ! On ose les icônes suédoises ou les meubles japonais traditionnels. Les aficionados troqueront-ils leur lit moelleux pour le futon Japonnais ? Pour les moins téméraires opteront pour des matériaux naturels tels que le bois et les tissus bruts.
Sublimez votre déco Japandi avec des lumières naturelles.
Les luminaires en papier de riz reviennent sur le devant de la scène rappelant nos intérieurs Japonais. On aime et garde le naturel avec les luminaires en papier mâché, verre opaque, en cannage, ou en lin, l'important c'est de miser sur les matières brutes.
Ambiance Zen avec un style épuré
Vous l'aurez bien compris, avec le Japandi on va à l'essentiel ! Avec Marie Kondo, on s'est habitué à ne garder que ce qui est utile. On laisse de côté les bibelots et on se concentre sur les meubles et objets qui ont une réelle fonction pour ne pas charger la maison inutilement. Ne courez cependant pas à la déchetterie tous de suite et gardez ce qui donnent du cachet à votre intérieur. Mieux vaut moins mais mieux, votre déco n'en sera que mieux mise en valeur. Exit les formes taillées à la serpe et lignes complexes, on mise sur les courbes douces et simples. Pour les motifs, optez pour les imprimés scandinaves rappelant la tendance «hygge» chers à nos intérieurs.
Avec ce nouveau courant déco, on pousse un peu plus loin le concept de «zen-attitude» et on met l'accent sur la notion de «nid douillet» pour recréer une atmosphère détente que chacun cherche à recréer chez soi dans cette période très tourmentée de pandémie.